

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



UNION DES COMORES

DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS INTERIMAIRE 2009-2010

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL– EST B (OREB)
MARS 2009**

TABLE DES MATIERES

RESUME ANALYTIQUE

1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE DU PAYS ET PERPECTIVES	2
2.1 Contexte politique, économique et social	2
2.2 Options stratégiques	10
2.2.1 <i>Cadre stratégique du pays</i>	10
2.2.2 <i>Défis et faiblesses</i>	10
2.2.3 <i>Forces et opportunités</i>	11
2.3 Développements récents dans la coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la BAD dans le pays	11
2.3.1 <i>Coordination et harmonisation de l'aide</i>	11
2.3.2 <i>Relations des Comores avec le</i>	13
2.3.3 <i>Enseignements tirés des précédentes interventions de la Banque aux Comores</i>	13
3. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LES COMORES	15
3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque	15
3.2 Résultats escomptés	16
3.3 Suivi et évaluation (S&E)	18
3.4 Risques potentiels et mesures d'atténuation	18
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	19

ANNEXES

Annexe 1	Cadre de suivi des résultats du DSP-I 2009-2011 des Comores
Annexe 2	Indicateurs de développement
Annexe 3	Opérations passées du groupe de la banque par secteur (aucune opération en cours)
Annexe 4	Les Comores - Etat fragile
Annexe 5	Evolution de la gouvernance
Annexe 6	Avantages comparatifs et sources de croissance potentielle pour les Comores
Annexe 7	Notes au titre de l'EPIP 2006-2008
Annexe 8	Carte des Comores

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Contexte politique
Graphique 2	Indicateurs macroéconomiques
Graphique 3	PIB par secteur
Graphique 4	Moteurs clés de la croissance
Graphique 5	Gestion macroéconomique
Graphique 6	Gouvernance
Graphique 7	Facilité de faire des affaires
Graphique 8	Intégration régionale
Graphique 9	Indice de développement humain
Graphique 10	ADP par habitant

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Stratégie du DSRP-I
Tableau 2	Opérations en cours des partenaires au développement
Tableau 3	Programme indicatif des activités hors dons pour les Comores (2009-2010)
Tableau 4	Programme indicatif de dons pour les Comores (2009-2010)

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1	Aperçu de l'organisation institutionnelle
Encadré 2	Impact de la crise alimentaire

EQUIVALENCES MONÉTAIRES AU 28 FEVRIER 2009

1 UC = 570,938 FC
1 UC = 1,16.52 EURO
1 EURO = 491,967 FC

EXERCICE BUDGETAIRE

1er janvier – 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGOA :	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
AFD :	Agence Française de Développement
APD :	Aide Publique au Développement
APE :	Accord de Partenariat Economique
AUPC:	Appui d'urgence post-conflit
COI:	Commission de l'Océan Indien
COMESA :	Marché Commun d'Afrique de l'Est et Australe
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement
DRSP-I :	Stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire
DSP :	Document de stratégie pays
DSP-I :	Document de stratégie pays intérimaire
EES :	Etude Economique et Sectorielle
EU :	Etats Unis
FAD :	Fonds Africain de Développement
FAO :	Food and Agricultural Organisation
FC :	Franc comorien
FEF :	Fonds pour les Etats Fragiles
FMI :	Fonds Monétaire International
FRPC :	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IADM :	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IBW :	Institutions Bretton Woods
IDE :	Investissements Directs Etrangers
IDH :	Indice de développement humain
MDRI :	Initiative de réduction de la dette multilatérale
ODM :	Objectifs de Développement pour le Millénaire
ONG :	Organisation non-gouvernemental
PEFA :	Revue de la dépense publique et des comptes financiers
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNB :	Produit National Brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTTE :	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PTA :	Preferential Trade Area
RCAA :	Réponse à la crise alimentaire
S&E :	Suivi et évaluation
UC :	Unité de comptes
UE:	Union Européenne
UNICEF:	United Nations Children's Educational Fund

RESUME ANALYTIQUE

1. Le Document de stratégie par pays intérimaire 2009-2010 (DSP-I) pour l'Union des Comores fait suite à la levée des sanctions intervenue en février 2009, après l'apurement de ses arriérés envers la Banque au titre de la Facilité pour les Etats fragiles (FEF). Suite à la levée des sanctions, la Banque souhaite se réengager aux Comores après une longue période d'absence et soutenir le pays dans ses efforts de développement durable et de réduction de la pauvreté.

2. **Un nouveau contexte encourageant.** Depuis 2007, la situation des Comores a rapidement évolué et d'importants progrès ont été faits, dans la sphère politique comme dans la sphère économique. Compte tenu des avancées politiques, particulièrement relatives à l'organisation transparente des élections en 2006 et le traitement idoine de la crise d'Anjouan en 2008, la stabilité politique est revenue, même si elle reste fragile. Du côté économique, l'opération d'apurement des arriérés de 2007 a été clôturée et les autorités ont commencé à s'attaquer aux principales vulnérabilités économiques et mettre en œuvre des réformes, appuyées par le FMI à travers son Appui d'urgence post conflit (AUPC). Ces efforts ont été salués par l'ensemble de la communauté internationale, qui se mobilise de plus en plus pour accompagner le pays dans la voie du développement durable.

3. **Mais les Comores restent confrontées à d'importants défis.** Les Comores sont un pays fragile, confronté à des faiblesses en matière de (i) stabilité politique et (ii) capacités institutionnelles. En outre, compte tenu de sa situation géographique spécifique et de son insularité, le pays fait face à des contraintes en matière de commerce et doit gérer les problèmes de connexions, nationales comme internationales, le manque d'infrastructures de base et la forte dépendance extérieure.

4. Le DSP-I proposé repose sur le DSRP-I et s'inspire des nouvelles orientations stratégiques de la Banque pour un engagement accru dans les Etats fragiles. Le Gouvernement a déjà entamé la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté et adopté des mesures économiques et financières courageuses appuyé par le programme d'appui d'urgence post conflit du FMI. Bien que les Comores présentent des besoins urgents dans tous les secteurs, la Banque ne pourra intervenir pour le moment, que dans quelques domaines bien ciblés, afin d'éviter une trop grande dispersion et de maximiser l'impact de ses interventions. Les interventions proposées pour la période intérimaire 2009-2010 s'harmonisent avec celles des autres partenaires au développement et reflètent les priorités des autorités. Elles visent à atténuer la situation de fragilité du pays et à le soutenir dans la création d'un environnement favorable au développement durable, ainsi qu'à l'accompagner vers l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE dans un avenir proche. De manière spécifique, la Banque contribuera à : (i) améliorer la gestion économique à travers le renforcement des capacités institutionnelles et (ii) créer un meilleur environnement à travers l'amélioration de l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Un DSP complet sera préparé en 2010 et comprendra une analyse en profondeur de la question de la croissance soutenable, basée sur les études et travaux analytiques qui seront menés durant la période intérimaire.

5. Les différentes opérations de la Banque s'inscrivent dans les deux piliers que sont: (i) le **renforcement des institutions et du cadre macroéconomique** et (ii) l'**amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement**. Le montant des ressources disponibles pour les Comores sur la période 2009-2010 s'élève à 15 millions d'UC, comprenant l'allocation basée sur les performances au titre du FAD 11 (5 millions d'UC) et les ressources au titre de l'appui supplémentaire de la Facilité en faveur des Etats fragiles (10 millions d'UC). Les Comores pourront également bénéficier d'autres facilités au sein de la Banque, comme les ressources de l'appui ciblé au titre de la Facilité en faveur des Etats fragiles pour le renforcement des capacités.

6. A travers le **pilier 1 – Renforcement des institutions et du cadre macroéconomique**, la Banque envisage de réduire la fragilité du pays en matière de statistiques, de gestion des finances publiques et de gestion de la dette, ainsi que de climat des affaires. Aussi, la Banque financera un programme d'appui aux réformes, ancré sur le programme AUPC du FMI et en renforcement de certains domaines spécifiques. Le financement s'effectuera sous forme d'appui budgétaire, pour un montant de 2 millions d'UC, à partir des ressources FEF. Le programme sera accompagné d'un appui institutionnel visant à améliorer la gestion macroéconomique et financière ainsi qu'à renforcer les organisations du secteur privé, au travers du renforcement des capacités. Le montant projeté s'élève à 5 millions d'UC provenant du FAD 11. Ces deux programmes seront lancés en juin 2009.

7. A travers le **pilier 2 – Amélioration de l'accès à l'eau et assainissement**, la Banque va contribuer à améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement, avec un impact positif direct sur les conditions de vie et la santé des populations, en particulier les femmes, par le biais de la construction/réhabilitation/extension d'infrastructures en eau. Le projet contribuera positivement en matière de santé publique et de situation sanitaire. La Banque entend intervenir à hauteur de 8 millions d'UC sur financement FEF, avec un lancement prévu du projet pour septembre 2009.

8. **Les Conseils sont invités à entériner l'éligibilité des Comores aux ressources de la FEF et à approuver le présent document de stratégie pays intérimaire pour les Comores** pour la période allant de Janvier 2009 à décembre 2010.

1. INTRODUCTION

1.1 L'opération d'apurement des arriérés pour les Comores, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2007 et clôturée fin septembre 2008, s'inscrit comme point de départ d'un nouvel engagement de la Banque dans le pays. Le présent document de stratégie intérimaire (DSP-I)¹, qui couvre la période 2009-2010, évalue les perspectives et les défis qui se posent au pays, les options stratégiques du Gouvernement et le rôle que pourrait jouer la Banque, conjointement avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement, pour aider le pays à atteindre ses objectifs de développement. Il tient compte également de l'engagement de la Banque à aider les Comores à travers la Facilité en faveur des Etats fragiles.

1.2 Les évolutions observées ces dernières années aux Comores, notamment l'organisation d'élections démocratiques à Anjouan, accroissent l'espoir d'un retour progressif à la stabilité politique. La situation demeure néanmoins fragile et le nouveau cadre politique n'a pas encore réussi l'épreuve du temps. Les efforts et résultats enregistrés au niveau économique sont eux aussi fragiles et ont été limités, voire inversés, suite à la hausse des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Autant d'éléments qui rendent les Comores éligibles à la facilité des Etats fragiles. Le DSP-I, qui fait suite à une longue interruption des opérations de la Banque sur le terrain, due aux arriérés chroniques du pays², propose un véritable réengagement auprès des Comores, et définit une stratégie adaptée, réaliste, et qui s'inscrit dans la nouvelle

¹ DSP-I en raison de (i) l'ancrage à un plan de réduction de la pauvreté intérimaire, le DSRP-I, et (ii) de la précarité de l'environnement politique, notamment en termes de maintien du consensus politique nécessaire à la mise en œuvre des réformes

² Après 15 ans d'interruption des opérations sur le terrain, les Comores ont bénéficié d'un don de 1,5 million d'UC, le 24 décembre 2008, dans le cadre de la réponse à la crise alimentaire africaine

politique de la Banque et la Facilité en faveur des Etats fragiles.

1.3 Le DSP-I a été élaboré suivant une approche participative, regroupant le Gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile. Le processus a démarré par des discussions préliminaires en janvier 2008, suivies de deux missions à Moroni en juillet 2008 et février 2009. A cette occasion, les autorités comoriennes ont présenté leurs multiples besoins en matière de développement. Toutefois, la Banque ne pouvant répondre à toutes ces préoccupations, même légitimes, a retenu, de plein accord avec le gouvernement, comme principes directeurs clés de formulation de la nouvelle stratégie, les éléments suivants: i) alignement sur la stratégie nationale de développement ; ii) insistance sur l'efficacité du développement au regard de la faiblesse des ressources intérieures et extérieures ; iii) sélectivité ; iv) accent sur les résultats ; et v) coordination de l'aide et établissement de partenariats.

2. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

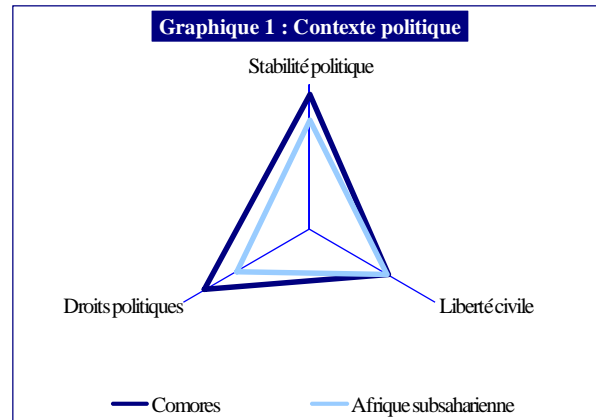
2.1 Contexte politique, économique et social

Contexte politique

2.1.1 Les Comores, petit pays insulaire comprenant trois îles, ont connu une succession de coups d'état et de crises politiques depuis leur accession à l'indépendance en 1975. En 2001, les Comores ont adopté une nouvelle Constitution et différentes étapes ont été franchies dans le sens du retour à la stabilité politique. C'est ainsi qu'en 2006, des élections libres et transparentes ont pu se tenir au niveau de l'Union, ainsi qu'au niveau des îles en 2007 et 2008. Ces avancées ont été fortement appréciées par la Communauté internationale, avec un engagement particulier de l'Union africaine.

2.1.2 En dépit de ces avancées significatives, notamment en matière de stabilisation de

l'environnement politique et de retour à la paix, des tensions politiques subsistent entre l'Union et les îles (Anjouan, Mohéli et Grande Comores), relatives au principe de rotation et d'autonomie, qui affectent le dialogue et la coopération entre les îles (cf. encadré 1). Toutefois, l'engagement de la Communauté internationale reste important et contribue de manière pertinente au dialogue entre les îles. Il est à noter que les prochaines élections présidentielles au niveau de l'Union des Comores auront lieu en 2010.



Source: Département des Statistiques, BAD, Perspectives économiques en Afrique 2008 et Indicateurs de bonne gouvernance, Banque mondiale

Encadré 1. Aperçu de l'organisation institutionnelle

L'Union des Comores est composée de trois îles. Un gouvernement central de l'Union, avec sa constitution, son Président, son gouvernement et son administration, est basé à Moroni. Un système de rotation est prévu entre les îles avec une élection tous les quatre ans. Chaque île possède à son tour sa constitution, son président, dont le mandat est de 5 ans, son Gouvernement et son administration. Cette organisation, qui s'explique historiquement, s'avère très complexe et peu fonctionnelle. Un référendum portant sur une réforme constitutionnelle est programmé pour mars 2009.

Au niveau politique, les conflits inter-îles ont été fréquents et l'Union africaine joue un rôle primordial d'intermédiation entre les îles et de prévention/règlement des conflits. Au niveau de la gestion pratique d'une telle organisation, de nombreux problèmes se posent, notamment les risques de redondance et de déperdition de ressources, humaine comme financière, ainsi que les tensions issues de la répartition des ressources budgétaires entre les îles.

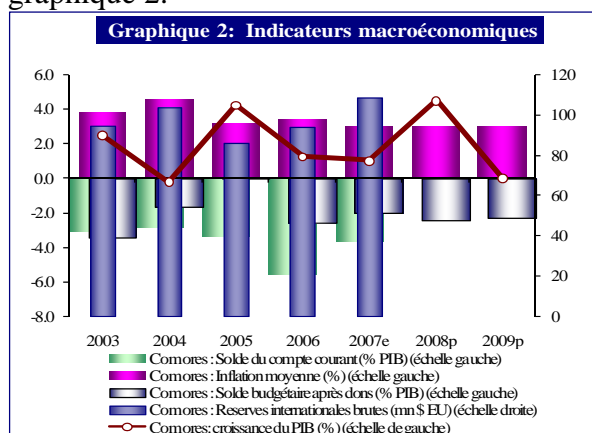
Contexte économique

2.1.3 Aux Comores, la croissance économique demeure faible. De 2,5% du PIB en moyenne par an sur la période 1999-2006, elle a régressé à 0,5% en 2007 et est estimée à 0,5% en 2008, en raison principalement de (i) la détérioration des termes de l'échange, (ii) la limitation des crédits intérieurs par les

deux banques commerciales, (iii) des délestages d'énergie suite à la résiliation du contrat d'approvisionnement avec Total et (iv) dans une moindre mesure, de la crise politique d'Anjouan de mars 2008³.

³ Cette crise a eu un effet négatif en termes économiques, mais n'a pas remis en cause le processus de retour à la stabilité politique, permettant plutôt de régler le foyer de tensions que constituait cette île.

L'économie repose essentiellement sur le secteur primaire (agricole) et sur les services de détail. Les déséquilibres économiques se sont accentués du fait de l'extrême dépendance de l'économie vis-à-vis de trois cultures de rente (vanille, clous de girofle et ylang-ylang)⁴. En outre, la demande intérieure, qui représente 18% du PIB et près de 50% des recettes du compte courant, est largement régie par les transferts financiers de la diaspora comorienne. Avec une croissance démographique estimée à 2,5% en 2007, le PNB par habitant n'a cessé de régresser au cours des deux dernières décennies, s'établissant à 660 dollars EU en 2006, niveau très insuffisant pour réduire la pauvreté dans les îles. Les différentes évolutions du PIB, de l'inflation et des comptes extérieurs sont résumées dans le graphique 2.



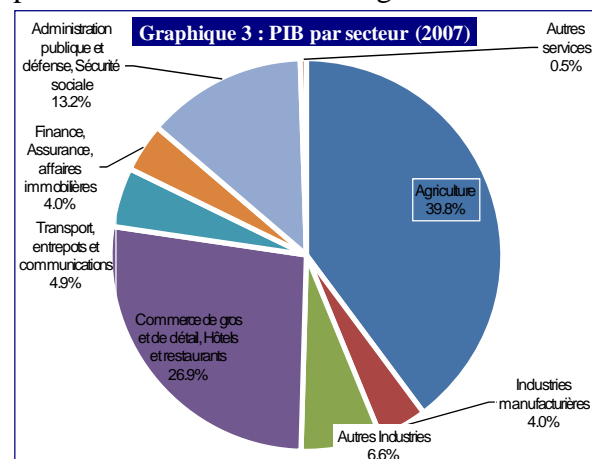
Source: Département des Statistiques BAD

Moteurs de la croissance

2.1.4 La principale source de richesse du pays réside dans l'agriculture (cf. graphique 3), qui contribue à hauteur de 40% au PIB. Ce secteur emploie environ 80% de la population active et fournit 90% des recettes d'exportations. Le secteur industriel représente seulement 11% du PIB tandis que le secteur des services, composé en grande partie des activités commerciales, contribue à

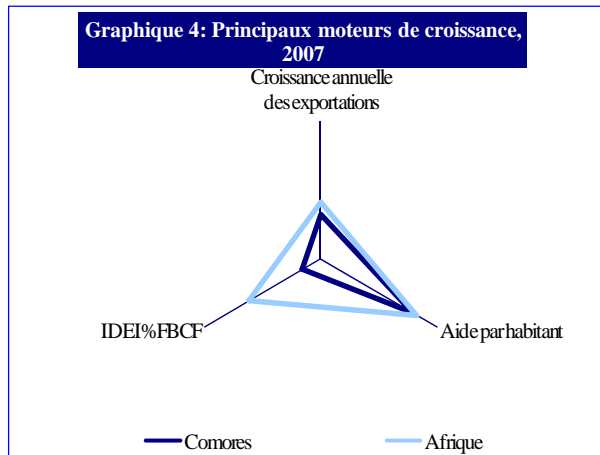
⁴ La vanille et le clou de girofle sont des plantes utilisées principalement en production culinaire, l'ylang ylang est une fleur utilisée principalement en cosmétique.

hauteur de 49% du PIB, dont 13,2% pour l'administration. L'économie comorienne est peu diversifiée et très vulnérable aux chocs exogènes en raison de sa grande dépendance d'une part aux fluctuations des cours de ses trois principaux produits d'exportation et d'autre part aux importations, notamment de produits alimentaires et énergie.



Source: Département des Statistiques BAD et Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE, 2007

2.1.5 Les Comores sont l'un des pays d'Afrique où, en pourcentage du PIB, les transferts sont les plus élevés. Selon le FMI, en 2005, ils représentaient 18,5% du PIB, pourcentage supérieur aux exportations de biens et services et équivalent à trois fois le montant de l'aide internationale. Des inquiétudes pèsent sur l'impact négatif de la crise financière internationale. De 2000 à 2006, les transferts de fonds, les IDE et l'APD ont tous augmenté, à la faveur de l'amélioration de la situation économique. Cependant, si le niveau de l'aide par habitant s'établissait à environ 40 dollars EU en 2006, soit un niveau comparable à la moyenne des pays d'Afrique, les IDE restent bien en deçà, reflétant aussi bien les handicaps exogènes (insularité, éloignement des marchés etc.) qu'endogènes (cout élevés, insuffisance du cadre légal et réglementaire) des Comores en matière d'environnement des affaires. Le graphique 4 illustre bien cette situation où, comparativement aux autres pays d'Afrique, l'aide reste un moteur privilégié de la croissance, devant les exportations et l'investissement.

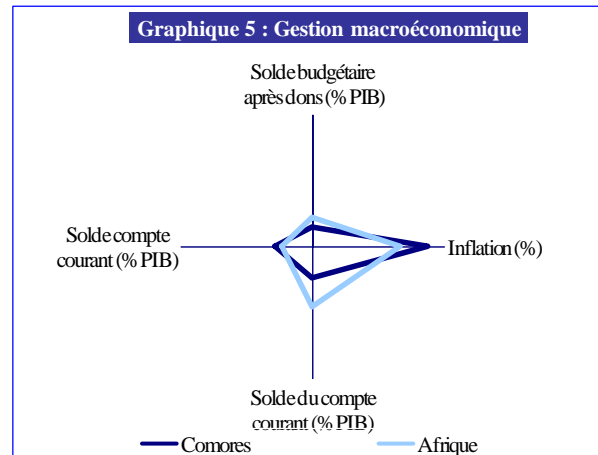


Source: Département des Statistiques BAD et Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE, 2007

Gestion macroéconomique

Inflation / taux de change

2.1.6 L'appartenance des Comores à la zone franc garantit la mise en œuvre d'une politique monétaire rigoureuse, permettant de maintenir l'inflation à un chiffre. Selon les estimations, l'inflation devrait néanmoins enregistrer une hausse dès 2007, pour atteindre 4,5% contre 3,4% en 2006 et s'établir à 9-10% en 2008, sous la pression des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Toutefois, si l'appartenance des Comores à la Zone Franc limite le recours à l'émission de monnaie face aux déficits budgétaires, elle impose un taux de change fixe par rapport à l'euro, réduisant ses marges de manœuvre en matière de compétitivité à l'export par rapport à ses principaux concurrents que sont Madagascar et l'Inde. Le graphique 5 illustre ce dilemme lié à la zone franc et indique que les Comores enregistrent des performances meilleures en matière de gestion des prix comparativement aux autres pays africains, mais moins bonnes en matière de déficit extérieur et gestion de la dette.



Source: Département des Statistiques BAD et Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE, 2007

Finances publiques

2.1.7 Les dépenses totales de l'Etat et les prêts nets augmentent en 2007 pour atteindre 22,3% du PIB contre 21,2% en 2006. L'importance de la masse salariale (premier poste des dépenses, environ 60% de ces dernières) et l'accumulation des arriérés de salaires dans la fonction publique, continuent de peser lourdement sur les finances publiques. Le montant total des recettes, après s'être établi à hauteur de 15% du PIB en moyenne sur la période 2001-2005, se contractent passant à 13,6% du PIB en 2006 et 12,7% en 2007, pour encore décliner en 2008, avec le ralentissement de l'activité. Les dons extérieurs ont considérablement progressé entre 2006 et 2008 passant de 5% du PIB en 2005 à 7,6% et 8,9% du PIB respectivement en 2007 et 2008. Au total, l'évolution à la hausse du déficit budgétaire en 2007, qui s'établit à 2,2% du PIB contre 1,2% en 2006, se poursuit en 2008 avec un déficit estimé à 2,7% du PIB.

2.1.8 En 2008, les priorités en matière de politique fiscale ont été axées sur la collecte des impôts et des recettes douanières. Côté dépenses, les efforts de contraction sont notamment freinés par le poids considérable de la masse salariale dans le total des dépenses et par la duplication de certains postes due à l'organisation entre l'Union et les îles. Aussi, un gel du recrutement dans la fonction publique a été introduit et une

réforme de la fonction publique est en cours. Néanmoins, des mesures budgétaires plus audacieuses devront être prises afin d'inverser la tendance à la hausse du déficit budgétaire.

Balance des paiements

2.1.9 Le déficit du compte courant s'est détérioré en 2007, 6,7% contre 5,6% en 2006, malgré l'amélioration des recettes d'exportation des clous de girofle. Le déficit se creusera encore en 2008, pour s'établir à 8,7% du PIB, en raison principalement de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires au cours des 9 premiers mois de l'année. La forte vulnérabilité aux chocs extérieurs demeure une question essentielle car le pays subit les prix sur les marchés mondiaux et ses exportations sont concentrées sur trois produits primaires (vanille, clous de girofle et ylang-ylang) représentant 95% des recettes d'exportation. Les importants transferts financiers de la diaspora comorienne ont largement contribué à réduire le déficit entre les imports et les exports et ont permis de maintenir les réserves internationales à un niveau satisfaisant, à peu près égal à la moyenne de ces dernières années, soit environ 7 mois en termes d'importations pour 2007.

2.1.10 Le niveau de la dette publique est très élevé, atteignant 57,6% du PIB et 271% des exportations en 2007, et le pays n'a toujours pas de politique de désendettement claire. Bien que le pays n'ait pas d'arriérés envers les institutions de Bretton Woods, l'opération d'apurement des arriérés des Comores par le Groupe de la Banque a été plus longue que prévue, notamment à cause des nouveaux arriérés accumulés par le pays après la date butoir de l'opération. En outre, face au problème de surendettement, les autorités comoriennes ont dû négocier des nouveaux termes de paiement de leur dette vis-à-vis de certains créanciers multilatéraux. Enfin, compte tenu de la faible capacité du pays en matière de gestion macroéconomique, le FMI a conclu un Programme d'aide d'urgence post-conflit (AUPC) avec le gouvernement le

15 décembre 2008, qui vise notamment à préparer le pays à s'engager dans le processus de désendettement à travers l'initiative PPTE.

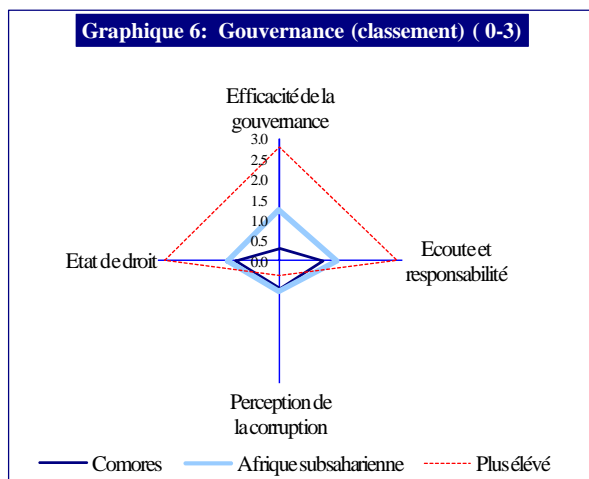
Gouvernance

2.1.11 Les Comores sont confrontées à d'importants défis en matière de gouvernance (cf. Annexe 5), qui s'articulent autour de l'efficacité du gouvernement, avec un score très faible et qui se dégrade au cours du temps, de l'efficacité et de la transparence du système judiciaire et de la forte corruption, même si quelques progrès ont été enregistrés au cours de la dernière décennie.

2.1.12 Le manque de coopération entre les gouvernements des îles sur le mécanisme de partage des revenus et les récentes crises entre les gouvernements des îles et le gouvernement de l'Union entravent la mise en œuvre des programmes nationaux. Les derniers développements relatifs à certaines activités off-shore illégales à Anjouan et la mauvaise gestion des contrats pétroliers entraînant les délestages, illustrent également les problèmes de gouvernance rencontrés. L'indice de perception de la corruption de l'Agence «Transparency International pour 2007 relève qu'aux Comores la corruption est généralisée, le pays occupant la 28^{ème} place sur 52 pays africains considérés.

2.1.13 Comme l'indique le graphique 6, l'efficacité des pouvoirs publics est particulièrement faible aux Comores comparativement au reste de l'Afrique. De manière spécifique, le système de gestion des finances publiques est peu efficace et l'application effective du mécanisme de décentralisation qui a été mis en place en 2005 pose de nombreuses difficultés. A titre d'exemple, si le budget élaboré avec l'assistance extérieure du FMI est globalement réaliste et généralement exécuté comme prévu, dans la mesure où les recettes couvrent les salaires et les frais de fonctionnement de l'administration, en revanche le budget n'est pas crédible au niveau de sa décomposition

sectorielle. Le suivi de l'exécution des dépenses est effectué au niveau des îles et ne donne pas lieu à la production de données et de rapports qui remontent au niveau de l'Union. En outre lorsqu'une évaluation au niveau de chaque île des dépenses par secteurs (santé, éducation, agriculture, etc.) est réalisée, on constate que les dépenses réelles divergent assez sensiblement des engagements. De même, les dispositions prises en matière de suivi des dépenses et d'efficacité de la chaîne d'exécution budgétaire sont insuffisantes⁵. Le recouvrement des impôts est de moins en moins efficace et le mécanisme de partage des recettes s'avère une cause de frustration au niveau des îles, chacune remettant en question les 30% prélevés par l'Union pour des dépenses communes.

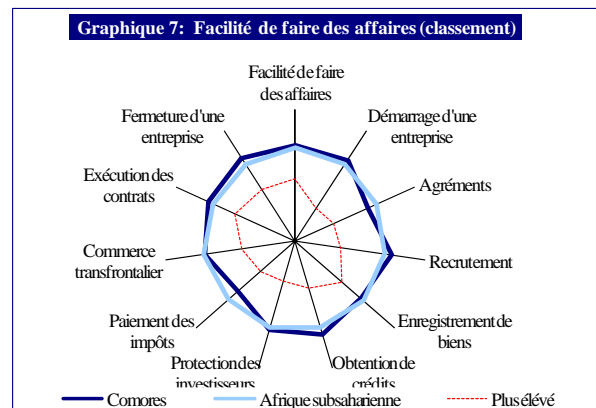


Source: Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance, Transparency International, 2006 Indices de perception de la corruption

⁵ Le suivi de l'exécution du budget et des risques budgétaires est très faible. Actuellement, il n'existe qu'une Commission de vérification des comptes mais elle n'est pas opérationnelle. En théorie l'Assemblée Nationale est dotée des pouvoirs de contrôle appropriés pour exercer une surveillance et une vérification externe efficace. En pratique, elle ne peut opérer aucun contrôle effectif. En outre, la chaîne de l'exécution budgétaire ne donne pas lieu à la production de documents comptables normalisés.

Climat des affaires

2.1.14 Le développement du secteur privé a été compromis par un climat des affaires défavorable, l'inadéquation des infrastructures, les coûts élevés de l'énergie, des télécommunications et du transport, un secteur financier peu développé, et un manque chronique de main d'œuvre qualifiée. Le cadre juridique et réglementaire régissant l'activité économique est également inadéquat. En outre, du fait de l'incertitude de la situation politique, le pays n'a attiré que très peu d'investissements étrangers directs. Ce n'est que récemment, notamment avec l'arrivée de bailleurs de fonds non traditionnels (arabes, chinois, etc.) que les îles ont reçu des IDE dans les secteurs bancaires, création d'une nouvelle banque et touristique, construction de nouveaux hôtels. Malheureusement, le manque de capacités des organisations du secteur privé est de nature à les empêcher de tirer avantage de ces investissements (par exemple, l'approvisionnement des hôtels stimulant l'agriculture et la pêche).



Source : Facilité de faire des affaires, Banque mondiale 2008

2.1.15 Le classement des Comores dans le Rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (147^{ème} sur 178 pays) indique la faible compétitivité du pays. Les moins bons scores concernent notamment les domaines suivants : procédures de création d'une entreprise, emploi et licenciement des travailleurs, et accès au crédit. La rigidité des

règlements en matière de législation du travail a de nombreux effets pervers. Elle induit notamment une baisse du nombre d'emplois créés et une diminution de la productivité. Mais c'est surtout l'offre de travail qui ne répond pas aux besoins des promoteurs, alors que le niveau du chômage est très élevé. Les entrepreneurs privés se voient souvent dans l'obligation de recruter du personnel expatrié (de Madagascar notamment), à des coûts onéreux et sans impact sur la création d'emplois locaux. S'agissant de financement, les entreprises évoquent régulièrement les difficultés d'accès au crédit comme étant un handicap majeur dans l'exercice de leurs activités.

Intégration régionale et commerce

2.1.16 Au niveau régional, les Comores sont bien intégrés. Ils sont en effet membres de la COI (Commission de l'Océan indien) et de la COMESA (Marché commun d'Afrique de l'Est et australe). Ces dernières années, la politique étrangère comorienne était axée sur la promotion de la coopération régionale avec Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles et ce, dans le cadre de la Commission de l'Océan indien.

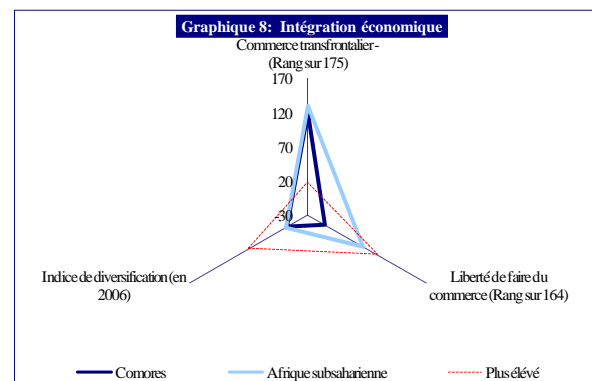
2.1.17 Cette forte intégration se traduit par la réalisation envisagée de plusieurs projets régionaux, à savoir (i) le projet de surveillance de la navigation/de gestion du trafic aérien de la COMESA, qui consiste à intégrer l'espace aérien COMESA, (ii) le Consortium d'électricité d'Afrique de l'Est, en vue de créer une institution spécialisée visant à renforcer l'interconnectivité électrique entre la région et le reste de l'Afrique ; (iii) le renforcement des capacités institutionnelles de la Eastern and Southern African Trade and Development Bank, plus connue sous le nom de PTA Bank⁶ et (iv) le projet

⁶ En mai 2008, cette institution a reçu du Groupe de la Banque, une enveloppe financière d'un montant total de 98,6 millions d'USD, visant à renforcer sa capacité de prêt aux entreprises des Etats membres. La nouvelle ligne de crédit devrait servir à financer les projets à fort impact dans des secteurs productifs susceptibles de promouvoir des emplois, des rentrées de devises, le transfert de technologies et l'acquisition de capacités techniques.

d'interconnexion à l'internet.

2.1.18 Il existe aussi des opportunités d'exportation vers les marchés de l'Union européenne et des Etats-Unis. A la fin de 2007, l'UE a signé avec les Comores un Accord de partenariat économique intérimaire (APE) qui garantit au pays le maintien d'un libre accès aux marchés de l'UE à compter du 1er janvier 2008. En outre, les Comores ont satisfait aux critères requis pour bénéficier des dispositions commerciales de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA).

2.1.19 Les échanges commerciaux se concentrent sur l'Europe et dans une moindre mesure sur l'Afrique. En effet, les exportations sont principalement orientées vers l'Europe (83,7% des exportations totales en 2005, dont 73,3% pour la France). Les importations, quant à elles, proviennent majoritairement d'Afrique (23,7% des importations totales en 2005, dont 15,4% pour l'Afrique du sud), mais l'Europe, avec 19% des importations totales (dont 13,8% pour la France) reste un partenaire privilégié. Aussi bien pour le commerce que l'intégration régionale, le transport reste la première contrainte.



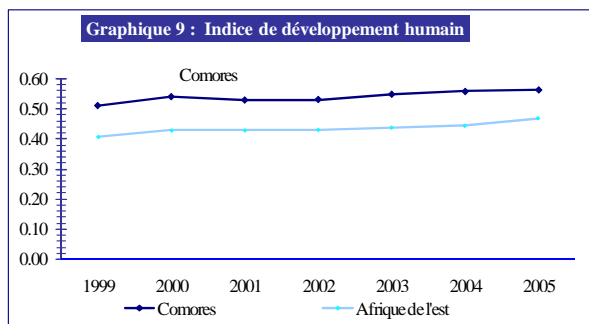
Source : Département des Statistiques BAD et Facilité de faire des affaires, Banque mondiale 2008

Contexte social

Pauvreté, Inclusion sociale et équité

2.1.20 Les Comores ont une population estimée à environ 750 000 habitants. L'indice de développement humain 2008 (IDH) classe le pays au 137^{ème} rang sur 179. Pour chacune des îles, les populations vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 285 144 FC par personne et par an) atteignent respectivement 38,4% à Anjouan, 37,8% à Mohéli et 35,3% à la Grande-Comores. La pauvreté monétaire reste plus forte en milieu rural (41,1% des individus) qu'en milieu urbain (26,7%), or près de 62% de la population est rurale. Les catégories les plus touchées parmi la population rurale sont les pêcheurs et assimilés (53,5%), les éleveurs (48%), les micro-entrepreneurs (46,4%) et les salariés (25,5%).

2.1.21 En se référant à l'enquête intégrale des ménages de 2004, une proportion élevée, soit 44,8% des individus sont menacés d'insécurité alimentaire. En outre, moins de la moitié des terres est cultivable, ce qui, dans le contexte de crise alimentaire, constitue un réel handicap du fait de la forte pression exercée sur les maigres ressources en terres et en eau. L'érosion des sols et les catastrophes naturelles compromettent également l'agriculture. Ces individus sont donc dans l'impossibilité de subvenir à leur besoins alimentaires journaliers.



Source : Département des Statistiques BAD et base de données PNUD 2008

2.1.22 En matière d'éducation, quelques bons résultats ont été obtenus dans les domaines de l'alphabétisation et de l'éducation, lorsque l'on compare la situation actuelle à celle des années 1990. En 2007, le taux de scolarisation au primaire était estimé à environ 85 % contre 75 % en 1990. Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire a progressé, passant de 73 % en 1990 à 88% en 2007. Selon des estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le pays comptait 44% d'adultes illettrés en 2004 et un déficit éducationnel que les Comores s'emploient à combler, notamment par l'élargissement de l'accès à l'éducation de base.

2.1.23 En matière de santé, les avancées du pays vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement sont lentes, voire en régression pour ce qui concerne certains indicateurs. La proportion de la population ayant un accès durable à « une source d'eau améliorée » s'est réduite de 93% à 86% sur la période 1990-2004, avec toutes les retombées négatives que cela implique sur la santé des populations. La proportion de sous-alimentés a augmenté, passant de 47% à 62% au cours de la même période. Le taux de prévalence du VIH/sida, estimé à environ 0,12% en 2002, est quant à lui l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne.

2.1.24 En matière d'accès à l'eau potable, la proportion de la population ayant un accès à l'eau potable est relativement faible (environ 12%), particulièrement pour la population des pauvres. Or pour la grande majorité des ménages, les femmes et les petites filles sont en charge de la collecte de l'eau, non traitée, disponible dans de citernes communautaires ou de fontaines publiques, avec toutes les retombées négatives que cela implique sur la santé et la scolarisation des populations.

Encadré 2. Impact de la crise alimentaire

Bien que l'économie des Comores soit essentiellement basée sur le secteur agricole, la production alimentaire ne couvre que 49% des besoins nationaux. Le reste de la demande alimentaire est totalement couvert par les importations, qui sont directement affectées par la hausse des prix des denrées alimentaires.

Selon la définition de la FAO, les Comores font partie des pays importateurs de produits alimentaires à **plus haut niveau de vulnérabilité**, notamment compte tenu du ratio élevé des importations alimentaires sur les importations totales, représentant 0,38 sur la période 2000-2006, et du ratio importations alimentaires sur exportations alimentaires de 3,76. 55% de la population rurale vit au dessous du seuil de pauvreté et la dépendance vis-à-vis des produits alimentaires est d'environ 75%. Par ailleurs, le renchérissement des produits alimentaires touchent en premier lieu les populations les plus pauvres mais également la classe moyenne, la part de revenu supplémentaire alloué à l'alimentation réduisant d'autant les dépenses de base en santé et éducation.

Dans le cadre du processus de réengagement de la Banque aux Comores, un don d'urgence de 1,5 millions d'UC en réponse à la crise alimentaire a été approuvé fin décembre 2008, signé en janvier 2009 et décaissé le 4 février 2009.

Question de genre

2.1.25 En matière de genre, les Comores ont atteints des résultats significatifs, avec un quasi égal accès à la santé et l'éducation. Cependant, la détérioration des services sociaux de base, particulièrement dans le domaine de la santé, ont un impact négatif sur les femmes, et ces dernières sont plus directement touchées. De même, en dépit du nombre croissant de femmes dans le système éducatif, des études réalisées récemment par le Bureau national des statistiques révèlent qu'il subsiste une forte inégalité des sexes tant dans le milieu économique, social que politique.

2.1.26 Les Comores sont une société musulmane matriarcale, où la place et l'influence des femmes se limitent à la sphère privée. Les femmes ont d'ailleurs joué un rôle considérable dans l'atténuation des conséquences des conflits. De nombreuses organisations sont nées pendant cette période et continue de jouer un rôle important dans le développement économique et social. Pour ce qui est de la sphère publique, les femmes participent peu à la prise de décision (très faible représentation féminine dans les hautes sphères de l'Etat). C'est pourquoi certains partenaires au développement, notamment le PNUD, s'engagent dans la réduction des inégalités de genre et le renforcement de l'autonomie économique des femmes. En ce qui concerne l'appui envisagé dans le cadre de

cette stratégie, une attention particulière sera portée à la question du genre, tant en matière de renforcement des capacités que d'accès à l'eau potable.

Environnement et changement climatique

2.1.27 Les Comores sont confrontés aux problèmes environnementaux à travers la dégradation rapide des écosystèmes, l'exploitation des récifs coralliens pour l'extraction de matériaux de construction, l'exploitation des ressources halieutiques par certaines techniques de pêche côtière destructives pratiquées illégalement, et la déforestation excessive (par exemple l'utilisation abusive du bois dans la production de l'essence Ylang ylang et la fabrication de bois de chauffe). Les risques de catastrophe naturelle sont élevés (cyclones, inondations, éruptions volcaniques et tsunamis). Les changements climatiques auront un impact défavorable principalement sur les ressources en eau, les ressources marines, l'agriculture, et la biodiversité.

2.1.28 Malgré l'existence de stratégies nationales et d'une législation dans le secteur de l'environnement, la faiblesse des capacités institutionnelles dans la gestion des programmes d'actions environnementales s'avère un sérieux handicap à leur mise en œuvre.

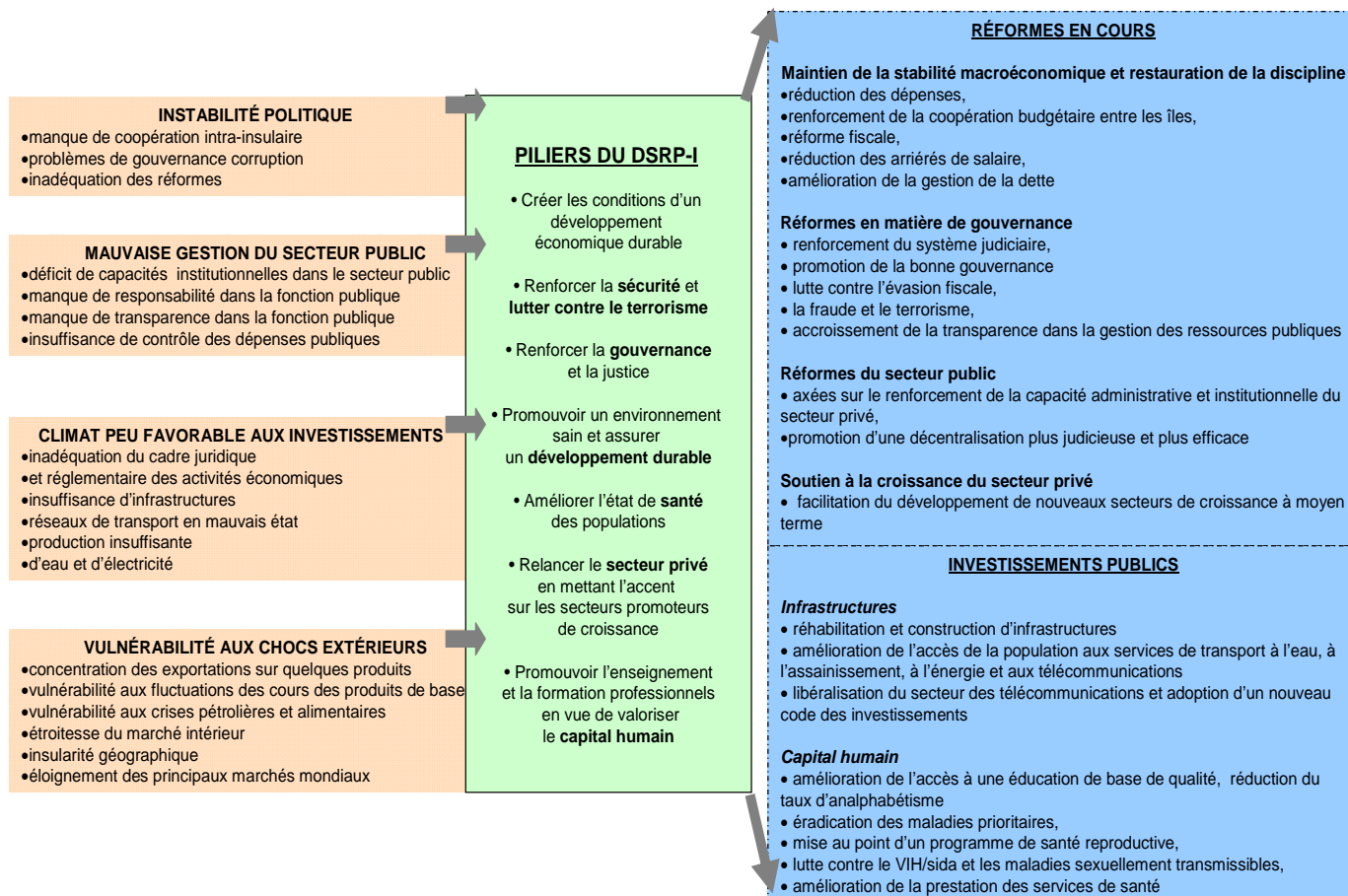
2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire (DSRP-I) des Comores pour la période 2006-2009, élaboré en 2005, est articulé autour de 7 priorités (cf. tableau 1), qui visent à conforter l'état de droit et assurer un développement durable. Le

programme du gouvernement qui en découle met en évidence les deux axes stratégiques que sont, les réformes et le renforcement des capacités, d'un côté et de l'autre, les besoins en matière d'infrastructures, qu'il s'agisse de domaines économiques ou sociaux.

Tableau 1 – Stratégie du DSRP-I



2.2.2 Défis et faiblesses

2.2.2.1 Les Comores ont de nombreux défis à relever, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus, afin de s'engager sur la voie d'un développement durable et soutenable, permettant effectivement l'atteinte des ODM. Les principales faiblesses identifiées sont **caractéristiques d'un état fragile**, en particulier l'instabilité politique, la mauvaise gouvernance et les faibles capacités

institutionnelles. Il convient d'ajouter à ces faiblesses celles **spécifiques aux petits pays insulaires**, en particulier les problèmes de liaisons, nationale comme internationale, qui entravent le commerce, la rareté des infrastructures de base et de manière générale la forte dépendance envers l'extérieur, aussi bien en termes d'approvisionnement physique que de ressources humaines.

2.2.2.2 Ceci a conduit les Comores dans la trappe à pauvreté, avec peu d'opportunités pour pouvoir dépasser le seuil minimum de développement leur permettant d'enclencher un cercle vertueux de croissance et de réduction de la pauvreté. Toutefois, avec le plan d'apurement des arriérés et une nouvelle mobilisation des partenaires au développement des Comores, l'avenir semble plus prometteur. **En particulier, la Facilité pour les états fragiles va permettre aux Comores de bénéficier d'un appui additionnel de la Banque**, et ce, malgré un indicateur d'évaluation de la performance institutionnelle du pays (EPIP) faible (cf. Annexe 7).

2.2.2.3 Au cours des trois dernières années, la performance des Comores, telle que mesurée par l'EPIP a été peu satisfaisante et enregistre même une légère détérioration. Seuls les domaines macroéconomiques, de l'intégration régionale, de l'équité dans les ressources publiques et des ressources humaines obtiennent un score stable de 3 (modérément faible), les autres étant caractérisés par leur faiblesse. L'EPIP met particulièrement en évidence deux domaines de préoccupation que sont la gestion des institutions du secteur public (score 2,1) et l'environnement du secteur privé (secteur financier et cadre des affaires très faible, score 2).

2.2.3 Forces et opportunités

2.2.3.1 Les Comores ont un immense potentiel inexploité dans certains secteurs spécifiques (cf. annexe 6), notamment l'agriculture, la pêche et le tourisme, activités à forte intensité de main-d'œuvre. Ainsi, des opportunités existent en matière de diversification agricole et de commercialisation des produits agricoles comoriens dans les pays de la région. Le secteur de la pêche reste sous-développé compte tenu du potentiel halieutique de 85 000 tonnes de poissons par an. Les secteurs du tourisme et de l'écotourisme pourraient également être moteurs de croissance. Malheureusement, la persistance des

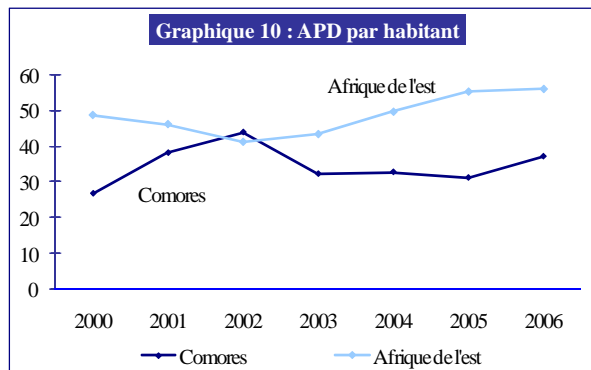
inquiétudes quant au rétablissement de la stabilité politique et le manque de visibilité dans la mise en œuvre des décisions administratives ont compromis le développement du secteur privé.

2.2.3.2 Pour développer ces secteurs, l'intervention du secteur privé sera requise, en raison des ressources limitées de l'Etat. Ce dernier aura toutefois un rôle très important à jouer en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, tant au niveau de l'efficacité de l'administration, partenaire privilégié et incontournable du secteur privé, que dans la transparence et la simplification des règles administratives s'appliquant à l'investissement. Un dialogue continu entre un secteur privé organisé et l'Etat pourrait être une première étape dans l'amélioration de l'environnement des affaires.

2.3 Développements récents dans la coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la BAD dans le pays

2.3.1 Coordination et harmonisation de l'aide

2.3.1.1 Les partenaires au développement présents aux Comores ont organisé ces dernières années des consultations régulières. Le Forum des partenaires au développement, qui regroupe les partenaires présents sur le terrain, se réunit généralement une fois par mois à Moroni, sous la présidence du PNUD, pour discuter des questions de coordination de l'aide et informer le Gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds des activités des partenaires, des problèmes qui se posent en matière de mise en œuvre et des projets.



Source : Département des Statistiques BAD

2.3.1.2 Les Comores ont conclu un accord de prêt avec le **FMI** en décembre 2008 pour la mise en place d'un Programme d'aide d'urgence post-conflit (AUPC) d'une durée de six mois allant d'octobre 2008 à mars 2009. Le programme vise à promouvoir la stabilité macroéconomique du pays à travers la mise en œuvre des réformes axées principalement sur la coopération entre les trois îles, et une meilleure gestion des finances publiques et de la dette. L'AUPC devrait permettre d'ouvrir la voie à une FRPC et conduire les Comores vers un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

2.3.1.3 L'actuelle Stratégie intérimaire (ISN) de la **Banque mondiale** couvrant la période 2007-2008, vise deux objectifs, à savoir : i) fournir des services de base aux communautés les plus défavorisées ; et ii) consolider la réconciliation nationale par le renforcement des capacités de l'Etat. En 2009, la Banque mondiale envisage le lancement, d'un programme d'appui institutionnel à la gestion des finances publiques, axé sur la gestion des ressources humaines et le contrôle des dépenses.

2.3.1.4 Le DSP 2008-2013 de l'**Union européenne** pour les Comores a identifié les secteurs d'intervention suivants: i) infrastructures de transport (routes, port et aéroport) ; ii) éducation et formation professionnelle ; et iii) appui institutionnel à la

bonne gouvernance.

2.3.1.5 Pour résoudre le problème d'instabilité politique et promouvoir la réconciliation nationale, le **PNUD** s'est intensément investi dans la mise en œuvre du programme transitoire des Comores et ce, en assurant la coordination d'un fonds spécial multi-donateur d'un montant de 3,3 millions d'USD. Le Programme de coopération 2008-2013 du PNUD comporte des projets dans les domaines suivants : i) appui institutionnel pour la lutte contre la pauvreté ; ii) gouvernance, iii) lutte contre le VIH/sida, et iv) protection environnementale.

2.3.1.6 La **Ligue des Etats arabes** est engagée dans l'investissement et le développement agricole aux Comores, avec différents projets, notamment en matière de santé animale et de production de plantes aromatiques.

2.3.1.7 Parmi les bailleurs de fonds bilatéraux des Comores, la **France** joue un rôle très actif dans le domaine du développement, principalement par le biais de l'**Agence Française de Développement (AFD)**. Le Cadre de coopération entre les gouvernements français et comorien, pour la période 2006-2010, précise les principaux domaines d'intervention, à savoir : i) santé, ii) agriculture et sécurité alimentaire, iii) développement des secteurs productifs, iv) eau, et v) formation spécialisée et professionnelle. La **Chine**, pour sa part, intervient dans les secteurs des infrastructures (aéroport de Moroni, installation de groupes électrogènes et équipements en télécommunication), de la formation (sanitaire et en sécurité alimentaire) et de l'agriculture (planification, plantation -riz, soja et canne à sucre- et transformation des produits agricoles). Les **pays arabes** concentrent leurs investissements dans le domaine des infrastructures et du tourisme.

2.3.1.7 Les activités en cours des principaux bailleurs multilatéraux (cf. tableau 2) se concentrent sur la gouvernance et les secteurs sociaux, suivi de l'agriculture et des infrastructures. Toutefois, dans le cadre de la définition des nouvelles stratégies d'assistance

des bailleurs, les infrastructures occuperont la première place, suivies du renforcement des capacités et de l'appui aux réformes. Le secteur agricole, au-delà des organismes spécialisés, reste un domaine privilégié des bilatéraux.

Tableau 2: Opérations en cours des principaux partenaires multilatéraux - 2008

DONATEURS	AGRICULTURE		GOUVERNANCE		SOCIAL		INFRASTR.		TOTAL DONATEUR
	M.Euros	%	M.Euros	%	M.Euros	%	M.Euros	%	M.Euros
Banque mondiale	0.4	45	2.1	9.5	2.1	11	2.1	80.7	6.7
Union européenne			15.5	70.1	16.5	86.4			32
Système des Nations Unies	0.5	55	4.5	20.4	0.5	2.6	0.5	19.3	6
TOTAL	0.9	100	22.1	100	19.1	100	2.6	100	44.7
% SECTEUR	2.1%		49.4%		42.7%		5.8%		

Source: PSIP Comores, Commissariat Général au Plan

2.3.2 Relations des Comores avec le Groupe de la Banque

2.3.2.1 Le Groupe de la Banque intervient aux Comores depuis 1977. Avant les sanctions de 1993, son portefeuille comprenait 9 projets, 2 études et un programme d'ajustement structurel. Ainsi qu'il ressort de l'annexe 2, les ressources de la Banque servaient essentiellement au financement de projets de développement dans les secteurs des transports et de l'agriculture. Le reste des ressources était alloué aux réformes économiques, au secteur social et aux services d'utilité publique. Le financement de la Banque se chiffrait à 64,76 millions d'UC, dont 10 millions d'UC sur les ressources de la BAD et 54,74 millions d'UC sur les ressources du FAD.

2.3.2.2 La mise en œuvre des opérations du Groupe de la Banque aux Comores a été laborieuse en raison i) du manque de personnel qualifié dans la fonction publique et au sein des organes d'exécution, et ii) des sanctions successives imposées par les bailleurs de fonds au pays, depuis 1986. En outre, l'environnement politique instable, caractérisé par de fréquents changements de gouvernements, n'a pas permis une préparation et un suivi rigoureux des projets.

2.3.3 Enseignements tirés des précédentes interventions de la Banque aux Comores

2.3.3.1 La spécificité géopolitique du pays, composé de trois îles autonomes et sortant d'une succession de coup d'état, ne peut être ignorée dans le processus d'élaboration d'une stratégie pour les Comores. Aussi, la nécessité d'établir un dialogue permanent avec les autorités et toutes les parties prenantes, est indispensable. Pour ce faire, un accent particulier sera mis sur l'approfondissement de la connaissance de l'économie comorienne.

2.3.3.2 L'expérience passée de la Banque aux Comores a également révélé qu'en raison d'arriérés chroniques envers la Banque⁷, le pays n'a pas pu bénéficier d'un appui continu et soutenu, alors que les besoins étaient immenses. Cette situation récurrente devra faire l'objet d'une attention particulière, pour s'assurer de la viabilité et de la pérennité de l'intervention. L'accord AUPC avec le FMI et la coordination entre les bailleurs, ont permis d'aplanir cette situation.

⁷ Entre autres explications, le mauvais choix du site pour la réalisation du port de Mutsamudu, financé sur prêt BAD

2.3.3.3 Etant donné le déficit de capacité du Gouvernement à mettre en œuvre les programmes et projets, le Gouvernement a décidé que toutes les opérations devront comporter un volet «renforcement des capacités» pour en assurer le succès. La stratégie devrait également prendre en compte la nécessité de retenir du personnel hautement qualifié et expérimenté, et prévoir des mesures d'encouragement afin d'éviter la fréquente rotation du personnel entre les ministères. Enfin, une assistance technique de haut niveau à moyen terme sera déployée pour s'assurer du renforcement des capacités internes de l'administration, de la mise en œuvre effective de la politique de la Banque et de la bonne réalisation des projets⁸.

2.3.3.4 La Banque ne possède pas de bureau aux Comores. Les autorités gouvernementales craignent que ceci ne cause des retards administratifs une fois que démarreront les opérations de la Banque dans le pays. La communauté des partenaires au développement présents à Moroni estime également que la coordination entre les bailleurs de fonds pourrait être meilleure si la Banque avait un représentant aux Comores. L'option, à terme, d'un Bureau de liaison à Moroni permettrait de résoudre ces problématiques et pourra être discutée dans le cadre plus global de la politique de décentralisation.

⁸ Cette assistance technique sera obtenue par le biais du pilier 3 de la Facilité pour les Etats fragiles.

2.3.3.5 Compte tenu des ressources disponibles et du réengagement de la Banque après une longue absence, la complémentarité des interventions et leur coordination sera renforcée, afin d'obtenir les meilleurs résultats sur le terrain. Les différentes stratégies et activités retenues par les autres bailleurs, comme les avantages comparatifs de la Banque, seront à la base des grands axes de coopération retenus. Ainsi, il est clairement apparu que seul un engagement commun et soutenu au niveau des réformes économiques et de l'appui institutionnel pourrait avoir un véritable impact positif sur l'assainissement du cadre macroéconomique des Comores⁹. Par ailleurs, face au manque et à la détérioration des infrastructures de base, une véritable coordination des activités, assurant une cohérence et une complémentarité des interventions est nécessaire, afin d'avoir un impact positif sur le terrain¹⁰.

⁹ La Banque est engagée dans des discussions avec le FMI depuis le dernier trimestre 2008 et a été associée à l'élaboration du programme d'urgence du FMI. Les discussions sont très avancées quant à la contribution de la Banque à l'approfondissement des réformes et mesures mises en œuvre dans le cadre de ce programme.

¹⁰ Les besoins étant immenses, la tentation est forte de répondre aux demandes ad hoc exprimées par les autorités, sans se soucier de la logique d'ensemble.

3. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LES COMORES

3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque

3.1.1 Le DSP-I pour les Comores intervient à un moment critique de l'évolution de ce pays, avec une **nouvelle stabilité politique**, certes fragile mais accompagnée d'une volonté politique réelle et d'un soutien clair de la communauté internationale, en particulier l'Union africaine, une **situation claire au niveau des arriérés**, avec l'apurement effectif de tous les arriérés et des dispositions prises avec les bailleurs pour éviter de nouveaux arriérés à moyen terme, et enfin, un **programme national soutenu par une assistance d'urgence au pays post conflit (FMI)** assorti de mesures audacieuses pour donner au pays un nouvel élan vers de réelles perspectives de développement. **Les Comores sont un pays éligible à la Facilité des Etats fragiles** (cf. Annexe 3), aussi cette intervention de la Banque s'inscrit dans la nouvelle Facilité en faveur des états fragiles, dont les domaines prioritaires sont (i) réformes économiques et gouvernance, et (ii) infrastructures.

3.1.2 Le défi majeur qui se pose aux Comores est la stabilité politique et le renforcement de la gouvernance, qui, ayant fait défaut pendant de nombreuses années, a non seulement détérioré l'environnement socio-économiques, avec des services de base dégradés, une performance économique limitée, etc. (cf. §2.1) mais également affaibli une administration redondante et démobilisée et étouffé le développement du secteur privé (cf. §2.2). Pour relever ce défi, tout en assurant le redressement économique du pays et l'amélioration du bien-être des populations, les Comores devront notamment (i) renforcer le dialogue entre les îles et veiller au développement équitable de chacune des îles, (ii) renforcer parallèlement l'administration et le rôle du secteur privé dans la promotion de

la croissance économique et (iii) améliorer la prestation des services de base. Aussi, pour être sélectif tout en maximisant les résultats et leur impact sur le développement, et compte tenu de l'arbitrage effectué par le gouvernement, le DSP 2009-2010 se concentrera sur deux objectifs majeurs, à savoir: i) **le renforcement des institutions et du cadre macroéconomique** et ii) **l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement**¹¹. Ces deux objectifs sont alignés sur la stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire du Gouvernement, plus particulièrement en ce qui concerne le développement d'un environnement sain et assurant un développement durable, l'amélioration de la santé publique et la relance du secteur privé. Ils résultent des consultations menées en 2008 (deux missions) et 2009 (une mission), avec le gouvernement et l'ensemble des partenaires au développement, notamment la société civile et le secteur privé, et tiennent compte de notre positionnement dans le pays (cf. §2.3).

Pilier 1. Renforcement des institutions et du cadre macroéconomique

3.1.3 Ce pilier comporte deux volets, d'une part **l'amélioration du cadre réglementaire des finances publiques** et d'autre part le **renforcement de la performance de l'administration, comme celui des organes du secteur privé**. Le premier volet s'inscrit dans le prolongement et en soutien du programme du FMI en cours, notamment en matière de révision et d'adoption de textes portant réglementation des finances publiques.

3.1.4 Compte tenu de la faiblesse des capacités dans le secteur public, le renforcement des capacités de l'administration

¹¹ Le choix de l'eau intervient en réponse au faible niveau d'accès à l'eau potable (cf. 2.1.20) et repose sur l'expertise de la Banque dans ce domaine et l'attention accordée à ce secteur aussi bien dans la stratégie à moyen terme de la Banque que dans la FEF.

s'avère incontournable pour faire de l'administration un véritable acteur du développement. La priorité est de promouvoir la stabilité macroéconomique à travers une meilleure gestion des finances publiques et de la dette, avec pour objectif à terme de bénéficier d'un allègement de dette, à savoir atteindre le point d'achèvement des pays pauvres très endettés PPTE et avoir accès à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. Ceci passe par le renforcement des capacités des ministères, notamment le Ministère des Finances, en matière de gestion des finances publiques, de gestion de la dette et de statistiques, et ceci sur les trois îles.

3.1.5 Avec environ 13.000 employés et d'énormes contraintes budgétaires, le pays ne peut pas continuer à dépendre du secteur public pour la création d'emplois. C'est donc le moment d'initier des mesures concrètes pour stimuler le secteur privé et en faire un vrai moteur de croissance économique et une source d'emplois. Le renforcement des capacités aura donc un volet promotion du secteur privé, qui s'inscrit dans le droit fil des efforts que déploie le Gouvernement pour promouvoir la croissance économique en saisissant plus efficacement les opportunités qu'offre le secteur privé, en complément de l'investissement public. Il s'agira principalement d'apporter un appui aux institutions en place, en complément des activités déjà mises en œuvre par les autres bailleurs intervenant dans ce domaine et de renforcer le dialogue entre le secteur privé et le secteur public.

Pilier 2. Amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement

3.1.6 La demande et les besoins en infrastructures de base sont très nombreux et le secteur de l'eau a été retenu, en raison de son impact direct sur l'amélioration du bien-être des populations, notamment les femmes et les petites filles, dévolues à l'approvisionnement en eau de la famille,

mais aussi compte tenu de tous les effets indirects en matière d'hygiène, de santé publique, ainsi que de bonne maîtrise de l'eau, élément clé de la sécurité alimentaire.

3.1.7 En complémentarité avec les autres bailleurs¹², ce pilier s'attachera (i) à mettre à la disposition des autorités Comoriennes un cadre institutionnel, organisationnel et financier approprié du secteur, (ii) à élaborer une stratégie sectorielle avec un programme national sur 20 ans et (iii) à donner aux populations comoriennes un plus grand accès à l'eau potable et renforcera l'assainissement. Il s'inscrit dans le Plan d'Action 2006-2009 du DSRP-I, à savoir l'accroissement de l'accès à l'eau potable et la gestion durable de la ressource (Programme 6 de l'axe stratégique VI). Afin de tenir compte du contexte spécifique d'insularité, la situation de chacune des îles sera examinée de manière équitable dans la formulation des interventions sur le terrain. En outre, en contribuant à l'amélioration du bien-être des populations, les activités dans le secteur de l'eau contribueront au renforcement de la stabilité politique.

3.2 Résultats escomptés

3.2.1 *Dialogue.* La Banque entend approfondir le dialogue avec le Gouvernement, notamment sur la gouvernance politique et économique. Les questions d'amélioration de l'environnement politique et institutionnel, et plus particulièrement le besoin de renforcer la coopération entre le Gouvernement de l'Union et les gouvernements des différentes îles, feront l'objet de discussions avec le Gouvernement. Au plan de la gouvernance économique, la nécessité de rétablir la discipline budgétaire, d'améliorer l'administration publique et de réduire la masse salariale publique, sera évoquée. La Banque mettra par ailleurs l'accent sur l'importance du respect des

¹² Un programme conjoint avec l'AFD est en cours de finalisation.

échéances de la dette pour permettre la mise en œuvre harmonieuse des opérations du Groupe de la Banque dans le pays. Enfin, le dialogue devra se concentrer sur le renforcement de la croissance économique et le développement d'activités génératrices de revenus, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des transports.

3.2.2 Travaux analytiques. La Banque envisage la réalisation, durant la période du DSP-I, d'études économiques et sectorielles dans les domaines étroitement liés à la gestion économique, afin de renforcer et d'améliorer ses connaissances sur le pays pour contribuer

efficacement à l'amélioration de la gouvernance économique à moyen terme. Il conviendra également d'approfondir la question des sources de la croissance économique aux Comores, en vue d'un renforcement et d'une diversification sectorielle de l'économie. Les secteurs identifiés comme potentiellement moteurs et générateurs de revenus feront l'objet de revues sectorielles globales. Les EES envisagées au cours des prochaines années aideront également à déterminer les piliers stratégiques du prochain DSP de la Banque et à améliorer la sélectivité et la qualité à l'entrée des opérations (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Programme indicatif des activités hors dons pour les Comores (2009-2010)

2009	
1	Diagnostic des sources de croissance
2010	
2	Revue globale des secteurs identifiés dans le cadre du diagnostic des sources de la croissance
2011	
3	Rapport d'achèvement du DSP
4	Revue de la performance du portefeuille
5	Nouveau DSP (2011-2015)

3.2.3 Appui institutionnel. La stratégie de développement des Comores nécessite le renforcement des capacités, qui assure la synergie entre les différentes interventions pour l'atteinte de résultats tangibles. L'appui de la Banque sera axé sur les interventions stratégiques visant à : i) améliorer la qualité et la fiabilité des statistiques (statistiques de base, statistiques liées au DSRP et comptabilité nationale), ii) renforcer la gestion des finances publiques (gestion du budget et de la dette) et iii) promouvoir le développement du secteur privé. L'appui sera financé à partir des ressources du FAD pour un montant de 5 millions d'UC.

3.2.4 Appui aux réformes. L'objectif de cet appui est d'améliorer le cadre réglementaire des finances publiques. Le choix de l'instrument « appui budgétaire » est guidé par le souci d'apporter une aide rapide aux Comores pour renforcer les effets positifs du programme de réformes AUPC du FMI et profiter de la

dynamique engendrée. A ce titre, le bon déroulement du programme du FMI conditionnera le décaissement de l'appui budgétaire. L'appui sera financé à partir des ressources de la Facilité pour les Etats fragiles pour un montant de 2 millions d'UC. Il répond aux critères requis en matière d'appui budgétaire, tel que précisé dans l'annexe 4.

3.2.5 Projet d'AEPA. Un seul projet physique est envisagé, à savoir l'élaboration d'un plan stratégique de développement du secteur de l'eau à court, moyen et long terme et l'installation de nouveaux équipements, la réhabilitation et l'extension des infrastructures prioritaires en eau (définis dans le plan de court terme), afin d'améliorer l'accès à l'eau potable ainsi que l'assainissement, et par ce biais contribuer au renforcement de l'hygiène et à l'amélioration de la santé publique (cf. tableau 4). Le projet sera financé à partir des ressources de la Facilité pour les Etats fragiles pour un montant de 8 millions d'UC.

Tableau 4 : Programme indicatif de dons pour les Comores (2009-2010)

Cible	Opérations	Principaux objectifs	Montant estimatif FEF	Montant estimatif FAD	Coordination avec autres partenaires
Pilier 1 : Renforcement des institutions et du cadre macroéconomique					
Renforcement des capacités : De l'administration Des organisations du secteur privé	Appui institutionnel au Budget / Trésor / Division de la dette et des statistiques du ministère des Finances ; et aux organisations du secteur privé.	Amélioration de la gestion des finances publiques, de la dette et des statistiques Renforcement du dialogue entre le secteur privé et le secteur public.		5 MUC	UE, PNUD, BM
Renforcement du cadre macroéconomique	Appui aux réformes en matière de finances publiques	Adoption des réformes clés Mise en œuvre effective des réformes à moyen terme	2 MUC		FMI, UE, et BM
Pilier 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable					
Aménagement d'infrastructures de base dans l'eau	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement	Accès à l'eau potable renforcé Assainissement amélioré Réduction des maladies et amélioration de l'hygiène des populations	8 MUC		AFD, PNUD, BM, UNICEF, UE, ONGs

3.3 Suivi et évaluation (S&E)

3.3.1 Le cadre logique sera utilisé pour le suivi des progrès réalisés et des résultats obtenus. Il s'effectuera au travers des supervisions qui seront réalisées, des revues à mi-parcours, d'évaluations et rapports d'activités diverses (cf. annexe 1). D'autres missions seront organisées en vue du suivi des opérations devant être financées par la FEF. Une revue des progrès accomplis et des résultats obtenus sera réalisée au terme de la période du DSP-I.

3.4 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.4.1 *Instabilité politique conduisant à un manque d'appropriation et de continuité des politiques* : Le risque politique, bien que considérablement amoindri, reste important. Ce risque sera atténué par les efforts de la communauté internationale, en particulier l'Union Africaine, qui veille au maintien du dialogue harmonieux entre les îles. Le renforcement du dialogue avec les autorités et les différentes interventions sur le terrain devraient également avoir un effet positif.

3.4.2 *Insuffisance de capacité du Gouvernement à mettre en œuvre des réformes* : Il ressort des précédentes expériences aux Comores que les capacités du Gouvernement en matière de ressources humaines, institutionnelles et financières pour la mise en œuvre des projets et des réformes sont faibles, faiblesse pouvant compromettre la bonne exécution de la stratégie. Ce risque sera néanmoins atténué par les activités de renforcement des capacités programmées, et par une plus grande coordination entre les bailleurs de fonds au titre du renforcement des capacités.

3.4.3 *Faible capacité du Gouvernement à honorer ses obligations en matière de dette*: La faiblesse des perspectives de croissance, associée à celle du Gouvernement en matière de maintien d'un environnement macroéconomique stable, peut entraîner un déficit de ressources publiques et, partant, des difficultés pour faire face aux obligations du service de la dette envers la Banque, avec pour conséquence l'application de sanctions, soit l'interruption des activités sur le terrain. Ce risque sera atténué par les différentes actions en faveur du renforcement des capacités de gestion des dépenses publiques et de la dette, de la Banque comme des autres partenaires, notamment le FMI et par la conjonction des

efforts des bailleurs de fonds pour permettre aux Comores de bénéficier d'un allègement global de dette au titre de l'Initiative PPTE. De même, les perspectives de croissance dues à la stimulation des activités du secteur privé et au retour des investissements étrangers vers le pays pourront contribuer à réduire ce risque.

3.4.4 *Vulnérabilité aux chocs extérieurs:*

Les Comores sont extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs, puisque leur économie dépend directement des fluctuations des termes de l'échange, de l'aide extérieure, des cours du pétrole et des catastrophes naturelles (apparition de maladies, éruptions volcaniques

et cyclones, etc.). Pour réduire la vulnérabilité du pays à ces chocs extérieurs, la Banque est fermement engagée dans un dialogue constructif avec le pays et tente de mobiliser toutes les ressources possibles à travers la RCAA, le FAD, la FEF, les fonds bilatéraux, les fonds spéciaux, et le guichet secteur privé. D'autres organisations, notamment la Banque mondiale et le Système des Nations unies, s'emploient aussi à mobiliser des ressources supplémentaires qui permettront d'accroître la sécurité alimentaire et de préparer le pays aux catastrophes naturelles.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Le présent DSP-I s'inscrit dans le cadre du réengagement de la Banque aux Comores après la réalisation du plan d'apurement des arriérés de 2007 et une longue absence de la Banque sur le terrain. Cette stratégie intervient à un moment crucial dans l'histoire du pays, où une certaine stabilité politique a été retrouvée, mais où les aspirations des populations devront être rapidement satisfaites pour que tous les efforts et avancées enregistrés ces dernières années ne soient pas compromises et que le pays sorte définitivement du cycle infernal des crises politiques et des arriérés de paiements.

4.2 Le DSP-I s'articule autour de deux piliers stratégiques, à savoir i) le **Renforcement des institutions et du cadre**

macroéconomique et ii) l'**Amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement**.

A travers ses interventions, la Banque entend apporter un appui important à l'atteinte des objectifs de développement du pays, tels que stipulés dans le DSRP-I, appui qui sera renforcé par la complémentarité avec les interventions des autres partenaires.

4.3 Le Gouvernement partage les conclusions de l'évaluation menée par la Banque et les stratégies retenues sur la période 2009-2010 pour l'acheminement de l'aide aux Comores. **Les Conseils sont invités à entériner l'éligibilité des Comores aux ressources de la FEF et à approuver le présent document de stratégie pays intérimaire pour les Comores.**

Cadre de suivi des résultats du DSP-I 2009-2010 des Comores

Objectifs stratégiques (DSRP-I)	Contraintes à la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs de résultats finals (2010)	Indicateurs des produits finals (2010)	Interventions de la Banque proposées dans le DSP-I
PILIER 1. RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS ET DU CADRE MACROECONOMIQUE				
<p>Créer les conditions d'un développement économique durable par la mise en œuvre des réformes économiques clés et le renforcement des capacités de l'administration (finances publiques, dette et statistiques)</p>	<p>Manque de cohésion entre les 3 îles</p> <p>Taille excessive de l'administration en dépit de l'insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité</p> <p>Conditions de travail de l'administration inappropriées, insuffisances des équipements logistiques, informatiques et bureautiques</p> <p>Fort taux de déperdition du personnel et manque de compétences</p>	<p>La stabilité macroéconomique est renforcée</p> <p>La gestion financière publique est plus judicieuse et transparente</p> <p>Le TOFE est produit régulièrement et de façon compréhensive</p> <p>La préparation et l'exécution budgétaire est renforcée</p> <p>Le cadre réglementaire portant sur la gestion des finances publiques a été renforcé</p>	<p>Le cadre macroéconomique a été élaboré 6 mois avant le début de l'année budgétaire ;</p> <p>Au moins 150 h/j¹³ de formations sur l'élaboration du cadrage macroéconomique ont été dispensées</p> <p>Le comité budgétaire se réunit régulièrement et au moins trimestriellement à partir de janvier 2009 (au moins 6 réunions entre 2009 et 2010)</p> <p>Le TOFE est produit au moins trimestriellement à partir de janvier 2009 (au moins 6 TOFE préparés entre 2009 et 2010)</p> <p>Au moins 100 h/j de formations sur le TOFE ont été dispensées</p> <p>La circulaire budgétaire est élaborée et circuler aux partis-prenantes conformément aux textes portant réglementation sur les finances publiques chaque année (2009 et 2010)</p> <p>Au moins 400 h/j de formations et assistance techniques en préparation et exécution budgétaire ont été dispensées</p> <p>6 textes portant réglementation sur les finances publiques ont été adoptés et sont appliqués (dont la nomenclature budgétaire, le plan de trésorerie, le manuel de procédure budgétaire, le manuel de procédures budgétaires, la nomenclature des pièces comptables et le nouveau plan comptable)</p>	<p>Appui aux réformes économique (Ressources FEF)</p> <p>Projet d'Appui institutionnel aux Directions du Budget, de la Dette et des Statistiques du Ministère des Finances (Ressources FAD-XI)</p>

¹³ H/J : Nombre de personnes/jours

		<p>Les capacités de mobiliser des recettes ont été améliorées</p> <p>Amélioration de la transparence des systèmes de passation de marché, renforcer le contrôle financier et la gestion de la trésorerie</p> <p>La gestion de la dette est améliorée</p> <p>Renforcer la capacité de contrôle externe et interne</p>	<p>Un système informatisé de gestion des recettes a été installé et est opérationnel (AGIR)</p> <p>Un nouveau code des impôts a été élaboré</p> <p>Au moins 100 h/j de formations et assistance technique dans des domaines portant sur la fiscalité ont été dispensées</p> <p>Le Plan d'action pour renforcer le système de marchés publics a été élaboré</p> <p>Au moins 100 h/j de formations ont été dispensées dans les domaines portant sur le contrôle financier et la gestion de la trésorerie</p> <p>Les activités portant sur l'informatisation de la trésorerie ont été entamées</p> <p>Au moins 6 cadres ont entamé des formations de longue durée</p> <p>Un système informatisé de la gestion de la dette a été mis en place et est opérationnel (CS-DRMS 2000+)</p> <p>Au moins 100 h/j de formations et assistance technique ont été dispensées</p> <p>Le pays n'a accumulé aucun arriéré de paiement envers la BAD</p> <p>Un plan de désendettement pour les Comores a été élaboré et est mis en œuvre</p> <p>Une étude portant sur la clarification des rôles des organismes de vérification et de contrôle sont clarifiés. Un plan d'action portant sur la réforme du contrôle externe et interne a été élaboré</p> <p>Au moins 50 h/j de formations et d'assistance technique dans des domaines portant sur le contrôle externe et interne ont été dispensées</p>	
--	--	--	--	--

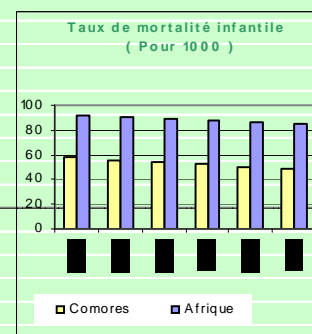
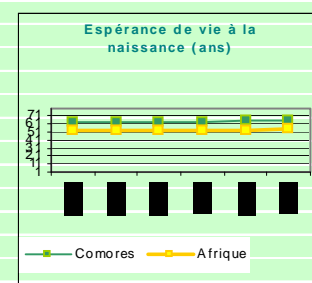
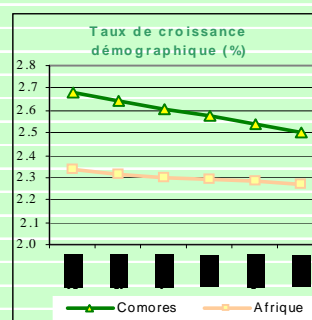
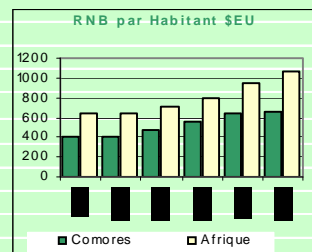
		<p>Les capacités de production statistique sont renforcées au niveau de l'Union et des îles Autonomes</p> <p>Les entités concernées ont reçu un renforcement en matière d'équipement bureautique et informatique et des espaces de travail ont été construites ou rénovées</p>	<p>Des bases de données statistiques et des publications régulières des statistiques nationales sont produites et diffusées</p> <p>Au moins 150 h/j de formation dans des domaines portant sur les statistiques ont été dispensées</p> <p>Au moins 100 ordinateurs et équipements annexes ont été livrés et installés ; les réhabilitations/constructions prévues dans l'appui institutionnel sont entamées.</p>	
<p>Créer les conditions d'un développement économique durable par le renforcement des organisations du secteur privé et du dialogue avec le secteur public</p>	<p>Manque de capacité des organisations du secteur privé</p> <p>Manque de dynamisme dans le secteur privé</p> <p>Manque de cadre pour un dialogue constructif secteur privé/public</p>	<p>Le secteur privé est mieux organisé</p> <p>Les organisations du secteur privé peuvent conseiller leurs adhérents</p> <p>Le secteur privé a été consulté dans le cadre de l'approfondissement des réformes économiques</p>	<p>L'Union des Chambres de Commerce a reçu au moins 50 ordinateurs, un système de communication entre les îles a été mis en place et une salle de formation a été mise en place</p> <p>Au moins 50 h/j de formations d'acteurs du secteur privé portant sur des domaines de gestion, administration, finance, exportation et importation ont été réalisées</p> <p>Un audit financier et organisationnel de l'Union des Chambres de Commerce a été réalisé</p> <p>Un manuel de procédure pour l'Union des Chambres de Commerce a été élaboré et est appliqué</p> <p>Un cadre formel de concertation secteur public-secteur privé a été mis en place et des réunions entre le secteur privé et le secteur public ont été organisés</p>	<p>Projet d'Appui institutionnel aux organisations du secteur privé (Ressources FAD-XI)</p>

Objectifs stratégiques (DSRP-I)	Contraintes à la réalisation des résultats escomptés	Indicateurs de résultats finals (2010)	Indicateurs des produits finals (2010)	Interventions de la Banque proposées dans le DSP-I
PILIER 2. AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT				
<p>Améliorer les conditions socio-économiques et sanitaires des populations de l'Union des Comores</p>	<p>Faible coordination de l'intervention des partenaires au développement</p> <p>Manque de capacité</p> <p>Lenteur dans la mise en place des réformes institutionnelles</p> <p>Accroissement de la demande en eau dans les agglomérations</p> <p>Vétusté des installations</p> <p>Système d'assainissement quasi inexistant</p>	<p>Cadre de concertation et de coordination des bailleurs de fonds mis en place</p> <p>Cadre institutionnel approprié mis en place</p> <p>Vision stratégique à long terme établie</p> <p>L'accès à l'eau potable a augmenté</p> <p>L'assainissement des eaux a pu être fait pour les agglomérations retenues</p> <p>Les maladies d'origine hydrique ont été réduites</p> <p>Les conditions de vie des femmes et petites filles se sont améliorées</p>	<p>Comité Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement mis en place au CGP</p> <p>La société chargée de la gestion de l'eau a bénéficié d'un renforcement des capacités</p> <p>Le Plan de développement du secteur de l'eau est finalisé</p> <p>Travaux d'adduction d'eau potable réalisés</p> <p>Le réseau d'eau est réhabilité et étendu vers les populations qui n'avaient pas accès à l'eau potable</p> <p>Le taux de raccordement à augmenté</p> <p>Taux d'accès à l'eau potable</p> <p>Taux d'assainissement</p> <p>Le système de drainage des eaux usées est fonctionnel</p> <p>Taux de mortalité maternelle</p> <p>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p> <p>Les corvées d'eau ont été réduites pour les femmes et les petites filles</p>	<p>Projet d'Approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA) (Ressources FEF)</p>

Comores

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Comores	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		2	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	0.8	963.7	5 448.2	1 223.0
Population urbaine (% of Total)	2007	28.1	39.8	43.5	74.2
Densité de la population (au Km ²)	2007	375.5	31.8	65.7	23.0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	660	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	48.7	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	43.1	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum.	2005	0.554	0.486	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pa	2005	134	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	36.9	34.3
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	2.5	2.3	1.4	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	4.3	3.5	2.6	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	41.5	41.0	30.2	16.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	2.9	3.5	5.6	16.4
Taux de dépendance (%)	2007	79.3	80.1	56.0	47.7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femme:	2007	100.7	99.3	103.2	94.3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	24.5	24.2	24.5	31.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	65.2	54.2	65.4	76.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	67.4	55.3	67.2	80.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	33.3	36.1	22.4	11.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	6.5	13.2	8.3	10.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	48.4	85.3	57.3	7.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	62.7	130.2	80.8	8.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	4.3	4.7	2.8	1.6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	400.0	724	450	8
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2000-06	25.7	29.9	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	14.8	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	75.9	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé c	2000-06	61.8	50.4	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	85.0	62.3	80.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	82.4	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population	2004	33.0	45.8	50.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le V	2003-05	0.1	4.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	45.0	300.7	275.0	18.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2006	84.0	83.7	85.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2006	66.0	75.4	78.0	93.2
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2004	25.0	28.6	27.0	0.1
Apport journalier en calories par habitant	2004	1 787	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % di	2005	1.6	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2005	85.4	96.4	91.0	102.3
Primaire - Filles	2005	79.9	92.1	105.0	102.0
Secondaire - Total	2004	35.0	44.5	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2005	30.0	41.8	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tol	2005	32.9	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	42.9	33.3	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	35.8	25.6	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	49.9	40.8	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	3.9	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-07	35.0	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-07	4.0	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-07	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-07	0.1	1.0	1.9	12.3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: Juillet 2008

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible;

OPERATIONS PASSES DU GROUPE DE LA BANQUE PAR SECTEUR (AUCUNE OPERATION EN COURS)

	No. of operations	Approval Date	Closing date	Amt. Committed (millions of UA)	% Sector	Amt. disbursed (millions of UA)	% disb.
TRANSPORTS	4			26.30	40.63%	23.81	90.60%
Construction de la route Nioumaleke		29/06/78	31/12/81	3.7		3.7	
Port de Matsamudu*		26/11/81	31/12/85	10.0		9.6	
Entretiens routiers		04/12/81	31/12/87	5.0		4.2	
Construction de la route Moya-Mremani		26/05/82	30/06/94	7.1		6.1	
AGRICULTURE	4			19.38	29.92%	6.27	27.22%
Plan pour la pêche**		13/11/92	31/12/95	0.6		0	
Développement rural de Nioumakele-Sembhou		07/09/82	30/06/94	9.2		1.1	
Développement culture du vanillier et giroflier		16/08/77	31/03/83	5.3		1.0	
Développement de la pêche artisanale		20/12/79	30/06/94	4.1		3.0	
EDUCATION	1			6.17	9.53%	3.61	58.51%
Education		28/08/80	31/12/94				
ENERGIE	1			5.06	7.82%	0.0	0.0%
Aménagement hydro-électrique de Tatinga		19/11/94	30/06/89				
MULTISECTOR	1			7.83	12.10%	7.83	100.00%
Prêt d'ajustement structurel		29/10/91	30/06/96				
TOTAL	11			64.74	100.00%	40.52	62.63%

* Prêt BAD

** Don FAD

UNION DES COMORES - ETAT FRAGILE

Guichet Assistance complémentaire. Les activités opérationnelles proposées pour les Comores sont conformes aux priorités opérationnelles du FAD 11. Les Comores remplissent les critères d'éligibilité au titre de l'allocation supplémentaire de la Facilité pour les Etats Fragiles (FEF), à savoir a) **Paix et stabilité**: l'organisation d'élection présidentielle libre et transparente en avril 2006 constitue un élément déterminant. L'organisation d'élection présidentielle démocratique sur l'île d'Anjouan en mai/juin 2008 a encore renforcé la stabilité politique du pays ; b) **Besoins non satisfaits** : l'Union des Comores a enregistré une très faible croissance comparativement aux autres pays fragiles c) **Amélioration des conditions macroéconomiques et approfondissement des politiques de la dette** : La situation macroéconomique s'est légèrement améliorée, avec une contraction des déficits. Les discussions avec le FMI et les interventions potentielles des partenaires dans l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la gestion de la dette sont encourageantes ; d) **Saine gestion financière**: en plus des mesures relatives à l'accroissement de l'efficacité de la collecte de revenus et du contrôle des dépenses, d'autres mesures ont été adoptées pour renforcer la transparence au niveau de la gestion des finances publiques dont l'élaboration régulière du TOFE consolidé, les réunions régulières du comité budgétaire, la réinstauration de l'Inspection Générale des Finances, le recensement des fonctionnaires, la création et la mise en place d'un logiciel de gestion des fonctionnaires et de la solde ainsi que la création de la Haute autorités de la fonction publique. Une revue (PEFA) des dépenses publiques et des comptes financiers a également été préparée. Plusieurs études sur la gestion des finances publiques ont été élaborées (rapport sur les réformes des finances publiques (Banque mondiale 2007), rapport sur l'informatisation de la chaîne de la dépense (Banque mondiale, 2006), rapport sur le système des marchés publics (Banque mondiale 2007), rapport sur les réformes des impôts et douanes (IMF 2001 et 2005) et diagnostic des douanes (Banque mondiale, 2005). Le Gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie et un plan d'action des réformes des finances publiques. Enfin, la majorité des partenaires sont impliqués dans le renforcement de la gouvernance économique dans le cadre des opérations qu'ils mènent aux Comores ; et e) **Transparence des comptes publics**: les réformes au niveau du secteur public sont en cours et commencent à donner des résultats. Des mesures ont également été prises pour lutter contre l'évasion fiscale, la fraude et le terrorisme financier.

Etant donné que les Comores satisfont aux deux paliers de conditions d'éligibilité, ils devraient pouvoir bénéficier d'une aide complémentaire sur les ressources de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF).

Critères de la première étape :

Eligibilité fondée sur les critères de paix et de stabilité et sur les besoins non satisfaits

<i>Engagement à consolider la paix et la sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2001, un processus de réconciliation a été initié, basé sur la reconnaissance d'une plus grande autonomie de chaque île. De nombreuses étapes ont été franchies¹⁴, la dernière étant la tenue de l'élection présidentielle libre et transparente en avril 2006, sur la base de la rotation telle qu'indiquée dans la Constitution. • Le nouveau Gouvernement, avec l'assistance des bailleurs, a développé un plan de résolution de la crise et s'est engagé dans la mise en œuvre d'un plan de redressement économique. • L'Union Africaine a activement participé à ce processus de réconciliation nationale et joué un rôle clé dans le dialogue avec l'île d'Anjouan.
<i>Besoins non satisfaits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon l'Indice humain de développement (IDH), les Comores occupent la 134^{ème} place sur 177 pays, avec un revenu par habitant de 660 dollars EU en 2006 • Le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est en augmentation et s'établit à 54,7% en 2005

¹⁴ Elections parlementaires (Avril 2004), Installation de l'Assemblée Nationale (Juin 2004), Création de la Cour Constitutionnelle (Octobre 2004)

Critère de la deuxième étape : Principaux repères en matière de gouvernance et engagement du pays en faveur de ces repères

<i>Amélioration de la situation macroéconomique et des pratiques de gestion de la dette</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2007, les Comores bénéficient d'un plan d'apurement des arriérés dans le contexte des pays sortant de conflit. • En 2008, le plan d'apurement est clôturé. • En février 2009, les sanctions sont levées. • Les déséquilibres internes et externes se sont améliorés, représentant respectivement 2% et 3.7% du PIB en 2007 contre 2.6% et 5.6% en 2006. • Le poids de la dette a été réduit, passant de 110.9% du PIB en 2000 à 69.9% en 2006 et 55.9% en 2007
<i>Engagement du pays à poursuivre et renforcer les réformes et rétablir un environnement favorable à l'investissement privé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les sept piliers du PRSR 2006-2009, deux sont consacrés à l'assainissement de l'environnement économique (création des conditions pour un développement économique soutenable et la promotion d'un environnement macroéconomique sain) et un à la promotion du secteur privé. • Le programme du Gouvernement à moyen terme a repris à son compte ces piliers et engagé des réformes en matière d'efficacité de la collecte des taxes et du contrôle des dépenses, et d'accroissement de la transparence dans la gestion des finances publiques. • La volonté des autorités de poursuivre le renforcement des réformes¹⁵ avait été clairement affichée lors de la préparation d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) avec le FMI en 2007, même si l'opération n'a pas pu être présentée au Conseil à cause de la crise d'Anjouan et a été réaffirmée lors de la mission du FMI en août 2008.
<i>Transparence des comptes publics</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre des réformes engagées par le Gouvernement, un accent particulier sur la transparence dans la gestion des finances publiques¹⁶, et la gouvernance économique de manière générale, est à noter. • Des mesures contre l'évasion fiscale, la fraude et le terrorisme financier ont également été prises • La gouvernance reste un domaine où la plupart des partenaires au développement apportent un appui au pays.

Guichet Assistance ciblée. Les Comores sont un pays sortant d'une longue période d'instabilité politique, ponctuée par une vingtaine de changements de pouvoirs politiques violents depuis son indépendance en 1975. Ce faisant, les besoins de renforcement des capacités sont vitaux et les Comores souhaitent bénéficier d'une aide sur les ressources du Guichet d'assistance ciblée au travers d'un programme de détachement devant permettre de disposer des services de professionnels hautement qualifiés, experts en matière de gestion des questions liées aux états fragiles et qui fourniront une assistance au ministère des finances, du budget et du plan dans les domaines suivant i) gestion des finances publiques et de la dette et ii) gestion du portefeuille et suivi évaluation des projets.

¹⁵ En 2005, un programme SMP avec le FMI, prorogé en 2006.

¹⁶ Une revue de la dépense publique et des comptes financiers (PEFA) a été menée pour les Comores.

Justification de l'utilisation des ressources FEF pour l'appui aux réformes. Compte tenu de toutes les mesures envisagées et prises en matière de renforcement des systèmes nationaux, notamment dans le cadre de la forte coordination avec les autres bailleurs, le présent DSP-I peut envisager d'octroyer un appui aux réformes aux Comores sous forme d'appui budgétaire. Ce dernier permettra de soutenir efficacement les mesures volontaires adoptées par le gouvernement et confirmées dans le programme AUPC du FMI, visant à rétablir une situation saine pour ensuite bénéficier d'une facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance FRPC. L'appui aux réformes contribuera à stabiliser la situation économique, à atténuer l'impact de la crise financière et des perspectives de rémittances à la baisse ainsi que de renforcer la transparence et à améliorer les notes EPIP du pays notamment par l'adoption de textes portant sur la réglementation des finances publiques. Il contribuera également à la mise en œuvre de réformes qui pourront mener au point de décision IPTE. Il se concentrera sur le Budget et le Trésor, compte tenu des discussions avec nos autres partenaires (FMI, BM, UE) et dans un souci de complémentarité. Des discussions entre les partenaires pour la mise en place d'un Cadre de Partenariat formel sont en cours. Cet appui vient en renforcement et en complément de l'appui institutionnel programmé sur ressources FAD. Les Comores remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un appui budgétaire telles que énoncées dans la politique de la Banque (DBSL) et dans sa politique pour les Etats fragiles. Ces conditions sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il est à souligner le caractère collaboratif de l'appui budgétaire entre les différentes institutions.

Des mesures de sauvegarde seront prises afin de garantir le succès de l'exécution de l'appui aux réformes. Il s'agira notamment de poursuivre le dialogue et de suivre de près l'opération d'appui aux réformes, notamment en étroite collaboration avec nos partenaires. Cet appui sera en deux tranches, chacune s'élevant à 1 million d'UC, soit un total de 2 millions d'UC. Les décaissements des tranches de l'appui aux réformes seront subordonnés à la progression satisfaisante du programme du FMI.

Conditions préalables générales et techniques pour l'appui budgétaire selon les politiques de la Banque en matière d'appui budgétaire et sur les Etats fragiles	
Stabilité politique	La situation politique est relativement stable depuis la résolution de la crise anjouanaise en juillet 2008. Les prochaines élections présidentielles au niveau de l'Union des Comores auront lieu en 2010.
Stabilité économique	La situation économique est difficile, mais elle n'est pas instable. Notamment, l'inflation est sous contrôle en raison de l'appartenance des Comores à la zone franc. La stabilité économique et son maintien sont confirmés par le programme de référence avec le FMI.
Engagement du Gouvernement et soutien de Partenaires techniques et financiers	Le Gouvernement a démontré un engagement fort dans l'élaboration et la mise en œuvre du DSRP-I et dans l'élaboration du DSRP complet. Avec relativement peu de moyens, des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la gestion des finances publiques. Le gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie et un plan d'action de réformes des finances publiques. Les bailleurs de fonds ont activement soutenu l'engagement du Gouvernement dans la mise en œuvre du DSRP-I. Ainsi les Comores ont reçu des appuis de la Banque mondiale, du FMI dont le programme AUPC, de la Commission européenne, des agences des Nations Unies, d'organisation régionale (COMESA, Pole-Dette, BEAC, BECAO), du CNUCED de l'OMC et de nombreux bailleurs bilatéraux dont la France. La BAD, avec son opération d'apurement des arriérés et l'adoption d'un DSP-I est en train de se réengager dans le pays après plus d'une décennie d'absence. L'engagement du gouvernement est assuré par son adhésion au programme AUPC avec le FMI.
Existence d'un DSRP bien conçu avec un mécanisme de mise en œuvre	Le gouvernement avait déjà élaboré un DRSP intermédiaire avec un processus participatif exemplaire. Un DSRP complet est en cours d'élaboration et sera finalisé d'ici fin 2009. Un mécanisme de mise en œuvre existe. Toutefois, la mise en œuvre a été retardée en raison des événements d'Anjouan de 2007-2008.
Existence d'un solide partenariat entre le PMR et les bailleurs de fonds et entre bailleurs de	Un partenariat relativement solide entre l'Union des Comores et les bailleurs de fonds existe. Des réunions de bailleurs de fonds ont été organisées régulièrement depuis 2006, dont une réunion à l'Ile Maurice, des réunions à Paris et des réunions aux Comores en 2007, 2008 et 2009. Les bailleurs de fonds (Commission européenne, Banque mondiale et Banque africaine de développement) ont entamé des discussions pour la mise

Conditions préalables générales et techniques pour l'appui budgétaire selon les politiques de la Banque en matière d'appui budgétaire et sur les Etats fragiles	
fonds	en place d'un Cadre de Partenariat.
Examen fiduciaire satisfaisant	Plusieurs études sur la gestion des finances publiques ont été élaborées. Il s'agit entre autres de : un rapport sur les réformes des finances publiques (Banque mondiale 2007), un rapport sur l'informatisation de la chaîne de la dépense (Banque mondiale, 2006), un rapport sur le système des marchés publics (Banque mondiale 2007), un rapport sur les réformes des impôts et douanes (IMF 2001), un diagnostic des douanes (Banque mondiale, 2005) et un rapport sur les réformes des impôts et douanes (IMF, 2005). Le rapport PEFA (2007) a identifié des faiblesses dans le domaine fiduciaire. Le projet d'appui institutionnel de la BAD ainsi que l'appui budgétaire contribuera à combler les faiblesses identifiées. L'ensemble des appuis sont étroitement coordonnés avec les autres bailleurs de fonds. Le Gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie et un plan d'actions des réformes des finances publiques.
Le pays doit avoir rempli les critères des deux filtres pour l'éligibilité à la FEF	Le pays satisfait les deux filtres pour l'éligibilité à la FEF.
Il doit y avoir consensus entre le gouvernement et les bailleurs de fonds sur les priorités de développement à appuyer par les DBSL	Il y a un consensus entre bailleurs sur les priorités à appuyer par les DBSL. Le DSRP sert de base aux interventions des bailleurs de fonds
Le pays doit être dans le processus de mise en œuvre d'un programme crédible de renforcement des capacités institutionnelles	Le pays a sollicité l'appui de la BAD pour un substantiel projet d'appui institutionnel et de renforcements des capacités.
La justification de l'opération doit être fournie dans le document de programmation, ainsi que dans le rapport d'évaluation, et doit inclure des mesures d'atténuation des risques de fragilité	La justification pour un appui budgétaire est apportée dans le DSP-I
L'opération ne sera pas audité par un organisme d'audit public, mais par un cabinet d'audit, et ce, au moins une fois par an durant l'exécution de l'opération	L'appui budgétaire sera audité par un cabinet d'audit indépendant suite à chaque tranche. De plus, la Commission de Vérification des Comptes fera parvenir chaque rapport pertinent relatif à l'appui budgétaire.

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE (1998 – 2006)

Indicateurs de gouvernance	Année	Rang Percentile (0-100)	Note pour gouvernance (-2.5 to +2.5)
Ecoute et responsabilité	2006	40,9	-0,25
	2002	33,2	-0,53
	1998	28,8	-0,71
Stabilité politique	2006	41,8	-0,15
	2002	56,3	0,31
	1998	62	0,47
Efficacité du gouvernement	2006	0,9	-1,7
	2002	15,2	-0,96
	1998	2,8	-1,76
Qualité réglementation	2006	5,4	-1,52
	2002	14,1	-1,08
	1998	14,6	-1,06
Etat de droit	2006	18,6	-0,93
	2002	15,7	-1,04
	1998	8,6	-1,28
Lutte contre la corruption	2006	34,5	-0,59
	2002	24,3	-0,85
	1998	8,3	-1,19

Source : Kaufman D., A. Kraay and M. Mastruzzi 2007, Governance Matters 2007

Avantages comparatifs et sources de croissance potentielle pour les Comores

Pourquoi investir aux Comores...

Avantages comparatifs du pays
<p>Plus grande stabilité politique avec le processus de réconciliation nationale -Amélioration des perspectives de croissance avec l'accès du pays à tous les fonds arabes, dont le Fonds monétaire arabe et le Fonds arabe pour l'agriculture</p> <p>Amélioration de la situation macroéconomique - faible taux d'inflation, niveau satisfaisant des réserves en devises - réformes économiques en matière de gestion des finances publiques, politique fiscale et commerciale en cours.</p> <p>Disponibilité de ressources naturelles - Superficie : 1 861 km² - Zone économique exclusive : plus de 160 000 km² - Potentiel énorme pour l'élevage et l'horticulture, avec près de 720 km² de terres arables. - Forêts, ressources marines et côtières. - Faune et flore variées. - Potentiel pour tourisme et écotourisme, étant donné l'existence de jungles tropicales et de plages. - Espèces variées de poissons (dont le coelacanth) et de fruits de mer.</p> <p>Incitations à l'investissement : -Disponibilité de la main-d'œuvre (avec une population jeune). -Main-d'œuvre bon marché, mais à former -Adoption d'un nouveau code des investissements visant à promouvoir la création de nouvelles entreprises. -Existence de cadres réglementaires pour la privatisation et la concurrence dans de nombreux secteurs d'activités. -Guichet unique pour les investisseurs, à rendre opérationnel. -Récente adoption d'une disposition réglementaire concernant les procédures de passation de marchés adaptées au secteur privé comorien. -Réformes en matière de gouvernance en cours -Demande d'adhésion à l'OMC introduite en février 2007</p> <p>Position géostratégique - Les Comores pourraient potentiellement servir de plateforme pour le transbordement de marchandises entre l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. - Intégration régionale : Les Comores sont membre de la COI et du COMESA et pourraient tirer avantage des marchés des autres pays membres.</p>

Et dans quels secteurs ?

Principales sources potentielles de croissance dans le secteur privé
<p><u>Activités génératrices de revenus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation des exportations traditionnelles- vanille, clous de girofle et ylang ylang. • Diversification agricole - fruits, légumes et fleurs- pour la consommation locale et l'exportation. • Agro-industrie fourniture d'épices, de riz, denrées alimentaires semi-transformées à partir de produits vivriers comme la banane, le litchi, la noix de coco, la tomate - pour la consommation locale et l'exportation. • Exploitation de ressources naturelles, dont le poisson et les fruits de mer. • Développement des activités touristiques • Transformation - pain, minoterie, artisanat, conditionnement d'épices et de d'essences de parfums. • Produits industriels (matériaux de construction, produits métalliques, meubles en bois, etc.) pour usage domestique et pour les entreprises. <p><u>Infrastructure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et distribution d'eau et d'électricité • Réhabilitation et construction d'infrastructure de transport, dont des ports. • Infrastructure pour tourisme et écotourisme • Télécommunications

COMORES : Notes au titre de l'EPIP 2006-2008

Année	A. Gestion Economique			B. Politiques structurelles			C. Politiques d'inclusion sociale/équité					D. Gestion et institutions du secteur public					Note globale
	1 Macro	2 Fin.	3 Dette	4 Integ. régionale et comm.	5 Secteur fin.	6 cadre des affaires	7 Egalité entre les sexes	8 Equité dans les ressour. publiques	9 Ress. Hum.	10 Protect sociale	11 Env.	12 Droits propriété	13 Gestion Budget	14 Mob. Fonds	15 Adm. Publi c	16 Coru. Tran. Publi c	
2008	3.0	2.0	2.0	3.0	2.0	2.0	2.5	3.0	3.0	2.5	2.5	2.0	2.0	2.5	2.0	2.0	2.357
2007	3.0	2.0	2.0	3.0	2.5	2.0	3.0	3.0	3.0	2.5	2.0	2.5	2.0	2.5	2.0	2.5	2.465
2006	3.0	2.0	1.5	3.0	2.5	2.0	3.0	3.0	3.0	2.5	2.0	2.5	2.0	2.5	2.0	2.5	2.42

1= très faible sur 2 ans et plus, 2 = faible, 3 = modérément faible, 4 = modérément fort, 5= fort et 6= très fort sur 3 ans et plus

CARTE DES COMORES

